

JOURNAL HELVETIQUE

O U

RECUEIL

D E

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

¹
DEDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1760.

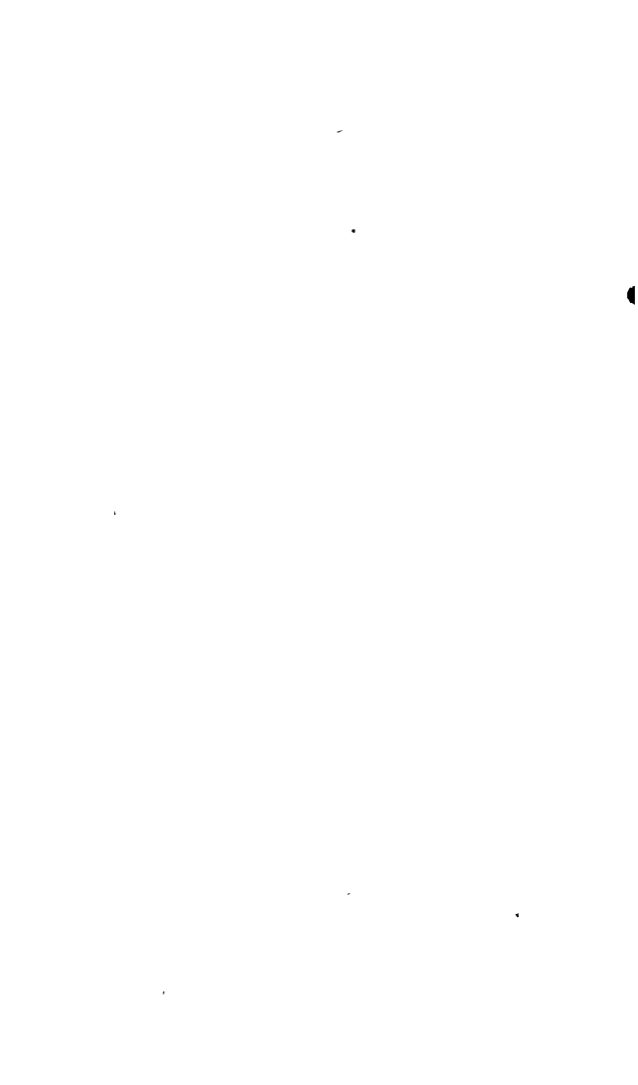


NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie du premier EDITEUR de ce Journal.



MDCCLX.





JOURNAL HELVETIQUE.

DECEMBRE 1760.

TROISIEME LETTRE

*D'un Protestant , employé dans la Mission
pour convertir les Juifs.*

J E viens , mon cher Ami , de recevoir , à mon tour , une visite de nôtre Rabin. Par quelques nouvelles particularités qu'il m'a apprises de la vie de son Père, j'ai toujours mieux connu , qu'on a perdu à sa mort un home très estimable , & d'une sincérité , que je voudrois fort voir généralement imitée en tous lieux. Come il aimoit , dit son Fils , à se promener dans les campagnes & à doner quelques secours d'argent à ceux dont la misère excitoit sa compassion ,

il entra un jour chez une pauvre Veuve Catholique. Il la trouva convalescente d'une maladie qui l'avoit tenue au lit quelques semaines. Pour tout bien, elle avoit autour de sa cabane un petit fond de terre, dont elle cultivoit une partie de ses propres mains, pendant qu'un fils unique, d'environ quinze ans, qui lui restoit, & qui avoit si peu d'esprit, qu'il en étoit presque imbécile, gardoit dans l'autre, quelques brebis, dont elle filoit la laine, dans les jours de pluie & d'hiver, pour s'en faire & à son fils, des habits grossiers. Mon Père jugeant, que la maladie de cette femme devoit l'avoir mise à l'étroit, voulut lui donner quelque argent. Quelle fut sa surprise, quand elle le pria de ne point trouver mauvais, qu'elle refusât de le recevoir ! Afin que vous me pardoniez ce refus, ajouta-t-elle, je vous dirai, que déjà hier, je ne voulus point accepter l'assistance, que le Bourrier des pauvres de nôtre Eglise vint m'offrir. Je le priai de me réserver cette bénéfice, pour un autre tems, où elle pourroit me devenir nécessaire, au cas qu'il plût à Dieu de m'affliger d'une plus longue maladie. Tant que mes mains pourront, disoit-elle, fournir à ma subsistance & à celle de mon fils, je croirois avoir des reproches à me faire, si je ne laissois pas à de plus indigens, ou plus malades que moi, les aumô-

nes des gens de bien. Il est vrai que je ne suis point au large ; mais je me suis acoutumée , & j'ai acoutumé mon fils , à une vie conforme à nôtre état. C'est de Dieu que je tiens cet état ; & m'en croirez vous , *Monsieur* ? Je vis très-contente de mon fort : Je chéris même ma pauvreté , jugeant que mon Créateur me l'a donnée en partage pour le salut de mon ame , & pour me garantir des vices , contre lesquels je n'aurois peut-être pas été assés sur mes gardes , dans l'abondance & la prospérité. Mon Père revint chez lui , rempli d'admiration pour la vertu de cette femme. Quel désintéressement , nous disoit-il ! Quelle grandeur d'ame ! Quelle délicatesse de sentimens j'ai trouvé sous un misérable toit , pendant que sous des lambris dorés habitent tant de gens , qui semblent avoir abjuré tous les principes de l'humanité ! Que sont , en comparaison de cette pauvre Veuve , les Conquérens & tous les Princes ambitieux , qui sont couler des ruisseaux de sang pour régner , & combien peu de tems , sur des Provinces désolées ?

Je pris alors la parole pour dire à mon Rabin : Voudriez vous bien m'éclairer sur un doute ? Dans tout ce que vous m'avez raconté l'autre jour des discours que vous tint avant sa mort votre digne Père , j'ai crû entrevoir qu'il avoit , tout au moins , quelque

legère disposition à penser , que JESUS de Nazareth , à la mort duquel les Juifs firent consentir PILATE , pouroit bien être le vrai Messie. Pour espérer , me répondit-il , que je vous éclaircirai sur ce doute , il faut que vous me regardiez come un home bien dégagé de tout esprit de parti , & bien incapable de diffimuler , en matière de Religion. Si vous avez conçu de moi une opinion si avantageuse , vous n'aurez pas sujet d'en rien rabatre ; je vais , pour me mettre bien dans vôtre estime , vous dire sans déguisement ce qui en est. Mon Père ne nous a jamais caché , qu'il a toujors eû de violens soupçons , contre ceux de nôtre Nation , qui firent mourir vôtre Jésus , par les mains des Romains ; mais en même tems , il nous a assuré , qu'il avoit été , & qu'il étoit encore arrêté , par bien des difficultés , qui ne lui avoient point permis d'embrasser le Christianisme.

Mes chers Enfans , nous disoit-il souvent , si nous devons être véritables & justes dans toutes les affaires de la vie présente , pourrions nous innocemment , agir contre les règles de la vérité & de la justice , dans le choix d'une Religion d'où dépend le salut éternel de nos ames ? Je fai bien , que presque tous les homes suivent , sans examen , la Religion de ceux qui leur ont

doné naissance; mais si, dans les choses temporelles, leurs Pères avoient pris une route, qui aboutit à la ruine de leur Maison, ils fauroient bien la quitter, pour en prendre une meilleure. Est-ce donc, dans la seule affaire souverainement importante, qu'il est permis de se conduire à l'aventure & sans s'être assuré, qu'on est dans la bone voie? En considerant les diverses Religions, dont l'on dispute parmi les homes, j'ai reconu, qu'il y a dans toutes des vérités certaines; à quoi l'éducation a ajouté, chez les uns plus, & chez les autres moins, des préjugés dangereux. Si l'on savoit s'arrêter aux vérités certaines, & s'affranchir de tous les préjugés de l'éducation, il y a lieu de croire, qu'on se réuniroit bientôt dans un même sentiment. Nous, par exemple, nous savons bien, que Dieu retira anciennement nos Pères de l'Égypte, par le ministère de MOÏSE, avec une main forte, avec un bras étendu, & en répandant une grande crainte, par ses miracles & ses prodiges. C'est-là une vérité certaine, sur laquelle nous ne pouvons avoir aucun doute. Mais quand nos Pères nous enseignent, que les miracles de JESUS, à suposer, que par sa seule parole, il ait rendu la santé aux malades, la vüe aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets & la vie au

morts, n'étoient opérés que par l'art magique, n'est ce pas là un préjugé, & un préjugé d'autant plus dangereux, qu'il ne laisseroit à l'Être suprême aucun moyen de nous certifier la mission de ses Envoïés extraordinaires ? Loin de nous donc un tel langage blasphématoire, avec lequel les Incrédules & les Déistes rendroient également suspects de maléfice & de méchanceté les miracles mêmes de MOÏSE.

Nous favons encore, que Dieu fit entendre en Horeb sa Loi à nos Pères, par une voix forte, & au milieu d'un appareil terrible, à la vüe duquel toute l'assemblée du Peuple fut faisie d'une si grande crainte, que se retirant, ils se tinrent éloignés & dirent à MOÏSE: *Que nous n'entendions plus cette voix de l'Eternel nôtre Dieu, & que nous ne voïons plus ce grand feu. Parlez nous vous-même, & nous vous écouterons; mais que Dieu ne nous parle point; de peur que nous ne mourions.* Exode XX. 18-20. & Deuter. XVIII. 16. C'est encore là une vérité certaine. Mais quand nos Docteurs veulent en conclure, qu'avant que d'abandonner les Loix cérémonie'les de MOÏSE, il faudroit que Dieu les abolit d'une manière aussi solennelle, qu'il a institué la Loi morale; qu'il descendit du ciel, & que convoquant les Juifs au pié d'une Monta-

gne, où il leur doneroit des marques sensibles de sa présence, il leur comandat de quitter leur ancienne Religion, & d'embrasser le Christianisme, n'est-ce pas là encore un préjugé, & un préjugé d'autant plus dangereux, qu'il dispenserait les homes de croire à Dieu, à moins qu'il ne se soumit aux conditions, qu'ils lui prescriroient eux-mêmes, en s'élevant contre l'approbation si formelle qu'il donna en Horeb au discours de nos Pères, lors-qu'il dit à MOÏSE: *Ils ont bien parlé, dans ce qu'ils t'ont dit. Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un Prophète semblable à toi, & je mettrai mes paroles dans sa bouche, desorte qu'il leur dira tout ce que je lui aurai ordonné. Que s'il y a quelqu'un qui n'écoute point mes paroles, quand il parlera en mon nom, j'exercerai moi-même mon jugement sur lui.* Deuter. XVIII. 17-19. Si, come je le crois, ces divines paroles renferment un comandement d'obéir à tout Prophète, qui seroit inspiré & autorisé de Dieu, come MOÏSE; à plus forte raison imposent-elles l'obligation d'obéir au Messie, lors qu'il aura prouvé, come MOÏSE, sa mission divine par des miracles certains.

Nous savons encore, qu'on auroit souvent pris de très-fausses idées de nôtre sainte Religion, si l'on en eût jugé par les idolâtries détestables de nos Pères & par leurs

mœurs corrompues , puis qu'ils se firent déjà un veau d'or en Horeb , & qu'ils se prosternèrent devant la figure d'un animal qui broute l'herbe ; puis que , sous les yeux mêmes de MOÏSE & d'AARON , ils multiplièrent de plus en plus leurs révoltes contre le Dieu Souverain ; puis qu'en suite , & du tems de leurs Juges , & du tems de leurs Rois , ils attirèrent sur leurs têtes criminelles tant de calamités ; & puis qu'enfin , après leur retour de la captivité de Babilone , les principaux de la Nation se laissèrent infecter du dogme impie des Saducéens , qui ne croient ni résurrection , ni Ange , ni Esprit. A moins donc que nous ne voulions user de deux poids & de deux mesures , (ce qui nous est si expressément défendu dans nôtre Loi) nous nous garderons soigneusement de juger de la Religion de JESUS de *Nazareth* par les faux cultes & les mœurs dépravées de plusieurs peuples , qui se disent Chrétiens. Pour porter un jugement droit de quelque Religion que ce soit , il faut la prendre à sa source. Or , à considérer la Religion Chrétienne , telle qu'elle est sortie de la bouche de son Auteur , pourra-t-on ne pas remarquer , dans ses dogmes & dans sa morale , la même pureté , la même sainteté , & la même excellence , qui se font sentir dans les Loix de MOÏSE ?

Quoi de plus digne de Dieu , de plus conforme à la nature de l'home , & de plus propre à avancer le bonheur de la Société humaine en général , & celui de tous les particuliers qui la composent ? Heureux les Juifs & les Chrétiens , si chacun d'eux suivoit religieusement l'esprit des loix , dont il reconoit l'origine céleste !

Par tout ce que je viens de vous dire , mes chers Enfans , vous voyez assés , que je ne suis point esclave des préjugés , par lesquels on nous prévient si souvent , contre l'Auteur du Christianisme ; mais avec tout cela , je ne suis pas Chrétien. La lecture de mes cahiers , où j'ai fait diverses remarques sur nos saints Oracles , peut vous convaincre , qu'ayant cherché à résoudre mes doutes , loin de me satisfaire entièrement sur mes premières difficultés , j'en ai trouvé de nouvelles , qui ont plutôt augmenté , que diminué mes incertitudes. Avec cela , mon intégrité me rassure. Dieu conoit mon cœur : Il fait que j'aime sincérement la vérité & la vertu ; que dans ma petite sphère , j'ai toujours tâché de les faire prévaloir sur l'erreur , le mensonge , l'injustice & le vice ; & que je suis bien éloigné de me livrer aux passions & aux emportemens , que l'on couvre si souvent du beau nom de zèle. Si ce JESUS , que nos Pères ont fait mou-

rir sur la croix, est néanmoins le vrai Messie, & qu'il soit ressuscité, come le crurent bientôt toutes les multitudes, qui suivirent constamment ses Apôtres, malgré tant de persécutions qu'ils essuioient pour sa doctrine, je pourrai encore paroître avec confiance devant ses yeux. Il n'ignorera pas, que si j'eusse été témoin oculaire de ses miracles, mon ame auroit été toute disposée à le suivre, & qu'à présent même, je n'hésiterois pas à m'attacher à lui, si j'avois pu dissiper les nuages, qui m'ofusquent encore l'esprit. Tel étoit le langage que mon Père tenoit, non seulement à ses enfans, mais aussi aux personnes de mérite, avec qui il étoit uni par les liens d'une étroite amitié.

Mais, lui dis-je alors, vôtre Père, qui étoit si judicieux, & qui auroit tant voulu se délivrer de ses doutes, n'a-t-il jamais pensé à lire les ouvrages de nos bons Auteurs, qui ont traité de la vérité de la Religion Chrétienne? Ne croiez pas, me répondit-il, que mon Père fut come ces Juges, qui n'écoutent jamais que l'une des deux parties, ou qui donent toujours gain de cause au premier, qui les a informés. Nous avons encore, dans la Bibliothèque qu'il nous a laissée, les Ouvrages de GROTIUS, d'ABBADIE, & de quelques autres, qui ont écrit sur cette matière. Mon Père

les avoit tous lûs avec attention, & peut-être plus d'une fois. Ces livres, nous disoit-il, sont très-bons, pour affermir dans la foi chrétienne, ceux qui l'ont déjà embrassée. Tout Juif équitable, qui les lira sans prévention, ne sauroit manquer d'y prendre des sentimens de respect pour JESUS & pour sa doctrine; mais avec cela, je n'y trouve point encore tout ce qu'il faudroit, pour me déterminer à devenir Chrétien. Plusieurs de nos Oracles sacrés y sont expliqués d'une manière trop peu suivie & trop peu naturelle, pour vaincre entièrement les doutes qui nous restent. Je serois cependant bien fâché, que vous vous prévinssiez pour mon sentiment, jusqu'à m'en croire aveuglément sur ce que je vous en puis dire. Sur les matières de Religion, chacun doit être juge pour soi même, & doit juger de telle sorte, que sa conscience ne l'accuse jamais devant Dieu, d'avoir fermé volontairement ses yeux à la lumière de la vérité. Car, come l'enseigne l'Eclésiaste, *Dieu a fait les homes pour la droiture; mais ils cherchent eux-mêmes à se faire plusieurs illusions.* Entre ces illusions, l'une des plus communes, est de se mettre dans l'esprit, qu'on peut, sans aucun danger, se fier entièrement aux lumières & à la bonne foi des Docteurs du parti où l'on se trouve

Je vous dirai plus , continua mon Rabin : C'est que mon Père avoit lû tous nos saints Livres , dans l'original hébreu , avec un Docteur Luthérien , qui bien qu'il ne fut point ignorant dans la Langue hébraïque , étoit venu le prier de lui en faire encore mieux conoitre le génie & la force. Mon Père lui acorda avec un singulier plaisir sa demande , & il nous a dit souvent , que toutes les heures , qu'il avoit passées avec cet aimable Docteur , avoient été plus délicieuses pour son ame , qu'aucun tems de récréation. Il ne pouvoit se lasser d'admirer la sagacité de ce Savant , & sa grande modestie. Bien que de lui même il découvrit plusieurs profondeurs , que nôtre Dieu a cachées dans sa parole , il n'y avoit jamais rien en lui , qui sentit la présomption , rien qui ne respirât une piété sincère. Il remercioit mon Père des ouvertures qu'il lui donoit , pour entrer dans le vrai sens des passages obscurs ; & mon Père , qu'il avoit choisi pour son Maître , se trouvoit presque un Disciple auprès de lui. Après avoir lû une première fois tout le Livre des Pseaumes , ils en recomencèrent la lecture , & ils y découvrirent encore de nouvelles lumières , de nouveaux trésors. Le Docteur y trouvoit , presque par tout , le Messie , & par conséquent son Jé-

fus. Mon Père, qui étoit ravi d'y reconnoître le Messie, oposoit à l'application, sans sortir des bornes de la politesse; car dans toutes leurs disputes, jamais il n'y eût la moindre vivacité défobligeante. Mon Père avouoit quelquefois au Docteur, qu'il se sentoit pressé, jusqu'à ne savoir que lui répondre; & le Docteur à son tour, ne faisoit pas difficulté de convenir, de la force des raisons, que lui alléguoit mon Père. Ils ne se quitoient point, sans se doner des marques d'une estime réciproque, & sans éprouver bientôt une sorte d'impatience de se revoir, pour continuer leurs lectures & leurs paisibles conférences. Dès qu'elles étoient finies, mon Père prenoit la plume, pour écrire le précis de ce qui avoit été dit de plus judicieux, de part & d'autre; & cela produisit les Cahiers, qui contiennent les remarques de mon Père, sur nos saints Oracles.

Je remerciai, le mieux qu'il me fut possible, mon Rabin, de tous ces éclaircissemens, qu'il m'avoit donés avec tant de franchise & de complaisance. Come ces particularités m'ont paru singulières & intéressantes, j'ai pensé qu'elles vous feroient plaisir, & je n'ai pas voulu tarder un moment à vous les écrire, come à un Ami, à qui je serai toujours entièrement dévoué.

ESSAI SUR LE BONHEUR.

A M. ACHARD, très digne Pasteur à Berlin.

Le solide bonheur doit se trouver en nous.

JE ne fais, *Monsieur*, que vous rendre ce qui vous appartient, en vous adressant ce petit Essai; c'est à vous à qui je dois ce qu'on y trouvera de meilleur. Je trouvai parmi d'anciens papiers, les Thèses que vous soutîntes en 1717 sur le *bonheur*, & dont vous me fîtes présent. Ce témoignage de votre amitié, si chère à mon cœur, m'engagea à les relire avec attention; j'y trouvai la matière si bien traitée & de si bones choses, qu'il me prit quelque envie de les traduire en françois; mais je fis réflexion que la méthode des Thèses, propres à être tournées en argumens, ne réussiroit pas également bien sous la forme de Dissertation: Je me bornai donc à en tirer les preuves & les raisonnemens convenables au sujet, heureux si j'avois pû transporter dans le François la force, la précision & l'éloquence qui sont dans votre Latin, quoi que vous ne fussiés alors que dans

ce

cet âge , où l'Esprit s'ouvre aux conoissances, & comence des études sérieuses. Depuis lors, avec quel succès n'avez vous pas parcouru la vaste & noble carrière des Belles-Lettres & des Sciences , sous les yeux d'un Prince qui les aime & qui les protège , & qui vous a ouvert lui même les portes de son Académie ?

Recevés , *Monsieur* , avec indulgence, cette légère preuve de mon estime & de mon respect. Je n'espérois pas, lors de la publication de votre Ouvrage , que 43 ans après , il me fourniroit l'ocasion de renouveler un commerce , dont je sentois bien tout le prix , quand j'avois l'avantage de vous voir & de vous entendre , & qui feroit encore mon bonheur , si j'étois à portée de le continuer.

Je comencerais par une réflexion ; c'est qu'il est étonnant que les homes de toutes les nations & de tous les tems aiant cherché le bonheur , ne l'aient pas encore trouvé , d'autant plus qu'un grand nombre d'habiles Ecrivains leur en ont enseigné la route ; mais les passions en indiquent une autre , & on aime mieux la suivre , que de prendre pour guides la Raison & la Religion.

Il en est peut-être de ceci come de l'immortalité ; tout le monde la desire , mais on préfère à celle que procure la vertu , je ne fais quelle fausse immortalité que promet la gloire ,

& qui n'a qu'un éclat passager & fugitif, qui s'évanouit avec nous.

Le vrai bonheur, où réside-t-il? Il ne se trouve que dans la santé du corps, & le repos de l'ame, produit par une bonne conscience. Lorsque les Anges descendirent du Ciel, pour annoncer la naissance du Fils de Dieu, ce qui étoit le plus grand bien qui pût arriver aux homes, leur promirent-ils des richesses, des dignités, les plaisirs des sens? Non; ils déclarèrent que Dieu envoie son Fils sur la Terre, pour y faire fleurir la Paix, *Paix sur la Terre, & pour les homes bonne volonté.* Oui; rien ne prouve mieux la bonne volonté, & l'amour que l'Être suprême a pour les homes, que l'assurance de jouir de la paix sur la Terre, qui est l'avant-coureur de celle que les Fidèles posséderont un jour dans le Ciel.

O Paix ! Fille du Ciel, viens te montrer aux homes !

Viens calmer leurs noires fureurs :

En toi sont tous les biens, & la Terre où nous sommes,
Sans toi n'est qu'un séjour d'horreurs.

Que de calamités & de maux ne naissent pas du sein de la discorde & de la guerre? Les noires trahisons, la calomnie cruelle, les remords rongeurs, le fer & le feu, qui portent sur la Terre désolée le sang & la

mort (*). O ! quand verrons nous le calme succéder à l'orage ! *Quand verrons nous les épées tranchantes changées en boïaux, & les halebardes en serpes !* La Paix est la source des plus précieux avantages ; elle fait prospérer les arts ; elle fait naître l'abondance & la conserve : Elle met l'ame dans la situation la plus propre à cultiver les Sciences , & à chercher la vérité : Elle fait aimer la vertu , compagne inféparable de la Paix & du vrai bonheur. Après ce petit pré-lude que je vous prie M. de me pardonner , & que je n'ai pû refuser à mon amour pour la Paix, je viens à vos Thèses; mais j'avertis que je serai plus fidèle au sens qu'aux paroles.

Il paroît d'abord surprenant , come on l'a

(*) Il me semble qu'un Poëte a affés bien exprimé les horreurs de la Guerre dans l'Ode qui commence par cette Strophe ;

*Quel affreux théâtre s'ouvre
A mes timides regards !
BELLONE que je découvre ,
Arbore ses étendarts,
Tout craint , tout fuit sa présence ;
La Terreur qui la devance
De l'home anonce le sort ;
Et sa fureur homicide ,
De meurtre , de sang avide ,
Répand l'horreur & la mort.*

dit, que tous les homes cherchant le bonheur, il y en ait si peu qui le trouvent; mais si on fait attention à leur conduite, il ne sera pas difficile de résoudre ce problème.

Il n'est pas étonnant que les homes, aiant des inclinations différentes & prenant des routes opposées au vrai bonheur, s'en éloignent & tombent dans des précipices. Rien n'est donc plus vrai que ce que dit SENEQUE :
 „ Tous desirent d'être heureux; mais ils se
 „ trompent dans le choix des moïens pour
 „ parvenir au bonheur.

Mais sans nous égarer dans des ombres, cherchons la lumière, & voions où est la vraie félicité. Nous verrons qu'elle ne se trouve nulle part, ou quelle doit se trouver dans la pratique de la vertu.

Remarquons d'abord, qu'il y a deux sortes de félicité, l'une est passagère & convient à l'home, étant sur cette terre; l'autre est éternelle; mais nous n'en pouvons jouir qu'après cette vie.

La première peut se définir, *cette joie intérieure de l'ame, qui découle de la possession d'un bien.* Cet état agréable de l'ame étant plus facile à sentir qu'à exprimer, nous n'essaierons pas de l'expliquer. Come l'home est composé de deux parties différentes, il faut distinguer deux sortes de bien; nous jouissons de l'un par le moïen du corps; mais no-

tre ame aperçoit l'autre , fans son intervention.

A l'égard du bien dont nous jouissons par le moi en du corps , il est ataché à l'exercice des sens & aux agréables perceptions qu'ils nous font éprouver. Qui peut douter que les sens ne nous fassent éprouver une impression de plaisir ! Celui de la vûe ne découvre-t-il pas à nos yeux les plus beaux objets ? Celui de l'ouïe ne flate-t-il pas nos oreilles par les plus doux sons ? L'odorat n'est-il pas réjoui par des odeurs suaves & aromatiques ? Le goût n'est-il pas agréablement chatouillé par des boissons ou des alimens délicieux ? Le tact même ne récréé-t-il pas le corps par une douce chaleur , ou en lui faisant éprouver une fraîcheur salutaire ? C'est ainsi que l'homme a l'art d'adoucir le froid cruel , de se défendre des rayons ardens du Soleil , & de les faire même servir à ses plaisirs. L'expérience nous montre que de ces sources naissent nos récréations les plus innocentes.

En éfet , si Dieu permettoit qu'un homme né aveugle , vint tout à coup à apercevoir la lumière & à faire usage de ses yeux , quel ne seroit pas son étonement , quelle ne seroit pas sa joie , quand il découvreroit la vaste étendue des Cieux & le nombre des Etoiles ? Quelle ne seroit pas son admiration , lors que jettant la vûe sur la face agréable de cette

terre, il la verroit couverte de verdure & de grains; quand il verroit les branches épaisses des arbres, l'éclat varié des fleurs, enfin, quand il contemplerait toute la nature (*)!

D'un autre côté, de quel sentiment agréable le sourd ne seroit-il pas saisi & frappé, si ses oreilles étant ouvertes tout à coup, il entendoit des concerts mélodieux, l'harmonie agréable des instrumens de musique, le chant varié des oiseaux, la voix & la conversation des homes, les conseils salutaires qu'ils se donnent réciproquement. Certainement son admiration redoubleroit à l'ouïe de ces merveilles. Mais c'est assez parler des plaisirs que procurent les sens.

Pour ce qui est du bonheur qui est indépendant des corps, & que nôtre ame éprouve sans son intervention, Dieu l'a comee attaché aux perfections de nôtre esprit, qu'on peut ranger sous ces deux classes.

19. A la conoissance des choses que nous pouvons conoitre, & qu'il est de nôtre devoir d'étudier,

(*) Il y a fort aparence que dans la vie avenir, nous ferons un usage légitime de nos *sens*, puis que nous devons ressusciter en corps & en ame: Il paroit même, par divers passages de l'Écriture Ste. que les Anges & les Bienheureux se servent de leurs sens, mais plus parfaits & en plus grand nombre, que ceux dont nous nous servons sur cette terre.

29. A la pratique de la Vertu.

Que la félicité de l'homme dérive de ces deux sources, c'est ce que nous devons démontrer.

Que notre ame se plaise & se délecte, pour ainsi dire, à étudier & à conoitre, c'est ce qui se prouve par les travaux auxquels s'exposent les Savans & les Homes de Lettres, pour étendre leurs conoissances, qui leur font oublier tous leurs soucis & tous leurs chagrins. Quels plaisirs vifs & délicieux n'éprouvent-ils pas à la découverte d'une vérité, qui étoit l'objet de leurs recherches; découverte qu'il ne doivent point au hazard, mais à leur attention, ou à leur industrie? On en pourroit citer un grand nombre d'exemples, que l'histoire fournit & ateste: Nous nous bornerons à deux ou trois. PYTHAGORE aiant trouvé la démonstration d'une des propositions d'EUCLIDE, immola aux Dieux une hécatombe, en témoignage de sa reconnaissance. ARCHIMEDE aiant découvert la solution d'un problème, s'écria, dans une espèce d'extase, *je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* CLAUDE PTOLEME'E, contemplant les astres dit, dans son enthousiasme; *je ne foule pas la terre aux pieds, mais je m'élançe dans les Cieux, & je bois avec JUPITER le nectar & l'ambrosie.* Retournons à présent à notre sujet.

Si des vérités, qui ne font pas d'une grande importance, font cependant capables de nous causer de si grands plaisirs, quelle ne fera pas nôtre joie, lors qu'appliqués à de meilleures choses, nous descendrons, par exemple, en nous mêmes, & que nous examinerons attentivement quelle est nôtre nature, quelle est la merveilleuse fabrique de nôtre corps, quel est le jeu constant & presque infini de nos organes, mais sur tout, quelle est l'excellence de nôtre ame, qui est non-seulement propre à connoître & à exercer les arts, mais qui est encore capable de s'élever jusqu'à la connoissance des choses divines, heureuse de pouvoir les contempler durant toute l'éternité! Qui, dis-je, s'il a considéré attentivement toutes ces choses, ne fera pas transporté d'un plaisir extrême, qui absorbera en quelque sorte toutes les idées qui ont rapport à cette Terre!

Que si de l'étude de nous même nous remontons à celle de l'Etre suprême, à cette sublime Intelligence dont la volonté donne à tout l'existence & la conserve, si nous considérons ses perfections que nous pouvons connoître par la Raison, certainement l'excellence de cette méditation nous remplira encore d'une joie plus forte & plus légitime; il paroît de-là évidemment que les connoissances de l'homme peuvent lui procurer un grand

plaisir. Il nous convient a présent de montrer quelle est la félicité qui découle de la pratique de la vertu.

D'abord, il est certain & l'expérience le prouve, que nôtre ame goûte le plaisir le plus agréable, lors que la conscience lui rend témoignage qu'elle est dans l'ordre. Qu'on écoute sur ce sujet les gens sages & vertueux; ils sont tellement satisfaits de leur sort, qu'ils ne le changeroient pas contre la pourpre des Rois. Véritablement il n'y a rien de plus délicieux que le repos dont jouit une ame, qui s'aquite fidelement de ses devoirs; elle s'en félicite d'autant mieux, qu'elle suit en cela la divine règle, que prescrit la Vertu. L'ame n'est alors agitée d'aucune crainte ni d'aucun remords; mais ce qui est d'un plus grand prix, c'est qu'aucun événement ne peut troubler cet heureux état; la conscience des gens de bien, dit CICERON, est dans les revers un rempart inébranlable, durant la vie; à la mort elle est la plus douce consolation; mais celui dont la conscience ne peut pas se rendre ce bon témoignage est l'homme du monde le plus misérable.

De plus, la pratique de la Vertu délivre presque le Sage des passions, qui déchirent les pauvres mortels. Doux & patient, il saura moderer sa colère; porté au pardon, il ne se livrera point aux fureurs de la ven-

geance ; content de fon fort , il ne fera point agité ni dévoré par l'envie ; modeste , il ne méprisera personne ; paisible , il ne fera point troublé par l'ambition ; généreux & libéral , il ne fera point tourmenté par l'avarice. Vivant dans la tempérance , il jouira de la plus douce tranquillité , ou si son ame éprouve de tems en tems quelques passions , sa raison saura ou les vaincre ou les calmer. S'il lui en coute à en triompher , il lui couteroit beaucoup plus à les satisfaire.

Le Sage encore est rarement affligé par des maladies ou par la pauvreté , car étant sobre & chaste , il s'abstient de toutes les voluptés défendues (*), il n'use des alimens qu'avec modération ; content de peu , il vit de peu & très simplement, de manière qu'il ne dissipe pas son bien & qu'il évite une infinité de maux , qui dérivent de la licence , des repas splendides & de la débauche.

Mais supposons , que l'homme vertueux soit malade , pauvre , déchiré par la calomnie ,

(*) Il faut fuir , dit EPICURE , les courtes joies , qui produisent de longues douleurs , & souffrir avec patience les petites incommodités , qui apportent , qui assurent les grandes joies. Les plaisirs vifs & bruyans sont rapides & orageux. Les plaisirs doux & tranquilles , sont durables & légitimes.

& même mourant, il ne fera pas pour cela dénué de remèdes propres à adoucir de si grands maux. La patience, par exemple, est un fort rempart contre les adversités de la vie; la conscience, encore, qui rend témoignage qu'on ne se les est pas attirées par sa faute; mais principalement l'homme vertueux est soutenu & fortifié par le secours divin, qui lui fait envisager la mort d'un front serein, come un passage, qui non-seulement met fin aux misères de la vie, mais qui nous ouvre encore la route d'une heureuse immortalité.

Nous ne voulons pas soutenir ce paradoxe des Stoiciens, qui affuroient que la douleur n'est pas un mal, & qui plaçoient le souverain bien dans une stupide *apatie*. Ils dépouilloient ainsi l'homme de l'humanité; mais quoique ces Philosophes vantent si fort leur Sage, lorsqu'il étoit déchiré par des maux cruels, il est certain qu'il desiroit ardemment d'en être délivré & de sortir d'un si triste état.

Et sous un front serein la douleur le déchire.

Cette fermeté, que ces Philosophes étaloient avec tant de faste, étoit plutôt sur leurs lèvres que dans leur cœur; elle étoit aussi vaine, que celle que produit la vertu est

vraie & folide. Nôtre Sage n'est pas éxempt de douleurs ni de calamités ; il les fent , mais il les foutient fans murmure ; il en triomphe , non par des paroles , mais par la patience ; il ne s'éleve point au deffus des maux par orgueil , mais par fa foumiffion aux ordres du Légiflateur fuprême (*).

Quelque éclatante que foit la félicité , que la Vertu acompagne & produit , elle finiroit avec la vie , fi elle n'étoit foutenüe par cette ferme efpérance qu'à l'home de bien , & qui anticipe , pour ainfi dire , la poffeffion des biens céleſtes , car Dieu a déclaré , que celui qui pratique la Vertu fur cette terre en fera richement recompensé dans le Ciel. Cette efpérance le conſole au milieu des plus grandes misères ; elle l'afermit , lorsqu'il chancelle & qu'il eſt fur le point de tomber ; elle le foulage & le ranime dans les affiétions ; lors même qu'il eſt mourant , elle lui rend fa force & fon courage.

(*) Ce qui faisoit que les Stoiciens affectoient d'être infensibles à la douleur la plus aigüe , c'est qu'ils ne pouvoient pas concilier le mal avec la bonté de Dieu ; au lieu que les Chrétiens ont trouvé le nœud de cette conciliation , soit en admettant un état avenir , où le mal fera redressé & l'ordre rétabli , soit en confiderant le mal physique , come un effet & une fuite des Loix primitives & générales , établies par Dieu même.

Que faut-il de plus ! L'étude de la sagesse nous fait ressembler à la Divinité, en quelque manière, car qu'est-ce que pratiquer la Vertu, sinon imiter Dieu ? Qu'est-ce qu'observer les saintes Loix, si ce n'est agir d'une manière presque divine ? Quoi de plus noble & de plus excellent que d'agir ainsi ! Y a-t-il quelque chose qui soit plus digne de l'homme !

Tels sont les principaux avantages qui découlent de la pratique de la Vertu : Comme ils résident dans l'ame seule, personne n'a le pouvoir de nous les ravir. Les autres biens sont fragiles & périssables ; mais la Vertu ne craint point l'inconstance des tems ; elle est supérieure à tous les événemens ; rien ne peut ternir l'éclat dont elle brille. Il est étonnant, que tous les hommes connoissant l'inconstance & la fragilité des biens de la terre, que tant d'événemens peuvent leur ravir, mettent cependant leur bonheur dans leur possession. Ne fait-on pas que celui qui est aujourd'hui revêtu d'une superbe robe, peut demain être renfermé dans une étroite prison ? Celui qui boit aujourd'hui dans un vase précieux, peut demain, pauvre & misérable, être forcé à manger dans de simples vases d'argile. Ajoutés que les honneurs & les richesses sont plus propres à irriter nos desirs, qu'à les satisfaire ; car plus nous possédons, plus nous désirons.

Si quelqu'un nous demande à présent, comment il se peut faire qu'à certains mouvemens des corps nôtre ame éprouve des sensations agréables, quoi que ces deux substances soient aussi différentes entr'elles que le Ciel l'est de la Terre; ou par quel raison la vue de nos perfections remplit nôtre ame de joie, nous ne pouvons répondre si ce n'est, que nous avons été faits ainsi par nôtre souverain Bienfaiteur; il paroît de-là, que Dieu est la seule & vraie cause de cette relation admirable, entre le plaisir & l'observation de l'ordre, ou ce qui est la même chose, la pratique de la Vertu (*).

On vient de voir quel est le bonheur de ceux qui ont fourni sagement la carrière de cette vie: Il nous convient à présent d'examiner, si après la mort on peut espérer de jouir d'un état agréable, & quelle sera la nature de cette félicité avenir.

(*) Cette pensée exprime les paroles de SALOMON: *La Vertu est plus précieuse que les perles, & toutes les richesses désirables ne la valent pas. Il y a longueur de jour à sa droite, des richesses & de la gloire à sa gauche. Ses voies sont des voies agréables, & tous sès sentiers ne sont que prospérité. Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent, & tous ceux qui lui sont fidèles sont heureux.*

Plusieurs raisons peuvent nous convaincre, qu'il y aura un état heureux après cette vie, mais pour abrèger nous nous réduirons à deux.

Come il n'y a personne qui, dans cette vie, ne souhaite le bonheur, un tel desir, qui est inspiré par la nature, n'auroit-il pas un objet réel, & cet objet peut-il être autre chose qu'une heureuse immortalité. L'Être suprême nous tromperoit, s'il est permis de le dire, si ce desir étoit vain & inutile; & Dieu & la nature ne trompent personne; d'où nous concluons avec raison, qu'il y aura un tems où nous jouirons d'une parfaite félicité; car on ne peut supposer que Dieu promette aux homes ce qu'il ne veut pas leur donner.

Il est certain que Dieu s'aime nécessairement lui même, d'où il suit, qu'il aime ceux qui ont avec lui quelque ressemblance, tels sont les homes pieux, qui chérissent la vérité & la justice. On peut dire qu'ils sont véritablement les amis de Dieu, puis qu'ils sont animés de son amour, & qu'ils pratiquent ses Loix. Or l'Être suprême & parfaitement bon ne regarde personne d'un œil favorable, qu'il ne lui fasse du bien & qu'il ne lui procure la félicité; & come nous voions que ceux qui aiment l'ordre & qui sont vertueux, ne sont pas toujours heureux

sur cette terre, l'équité de l'Être suprême exige, qu'il recompense ceux qui ont pratiqué ses Loix, qui les ont gravées dans leurs cœurs, & qui portent son image : Il doit y avoir un jour où ils pourront retoucher & perfectionner cette ébauche. Il paroît de-là manifestement, qu'il y aura un état ou une félicité avenir.

Mais en quoi consistera-t-elle (*)? Dans ces deux choses : Premièrement, dans l'exemption de tous les maux : Secondement, dans la possession de tous les biens, qui sont conformes à notre nature, & qui seront bien différens de ceux qui nous inquiètent & nous déchirent sur cette terre. Mais il nous est impossible de savoir parfaitement quelle sera la nature des biens célestes. Nos connoissances sont ici bas en si petit nombre, elles sont si imparfaites & si défectueuses, que nous ne connoissons guères que la superficie des choses,

(*) On ne peut pas dire précisément en quoi consiste la félicité des Bienheureux ; ce sont des choses que l'œil n'a point vû & que l'oreille n'a point entendu ; mais ce doute ne favorise point la cause des Esprits forts ; il montre seulement, que nos lumières sont bornées, & que la sagesse de l'Être suprême surpasse infiniment la nôtre. Il nous fufit de savoir, que tous les phénomènes que nous connoissons contribuent à l'ordre, à la conservation de l'univers & au bien du genre-humain,

choses , d'où il arrive que les homes n'ayant pour règle que leur propre jugement , sont obligés de s'arrêter là où la clarté leur manque. Il n'est donc pas surprenant que lors qu'ils sont peu attentifs , ils tombent dans une infinité d'erreurs.

Des ténèbres de nôtre entendement , du mauvais usage de nôtre liberté naissent des vices pour lesquels nous avons trop d'indulgence , des passions , qui nous remplissent de trouble ; des desirs violens , qui nous agitent avec force.

D'une source si impure coulent des ruisseaux bourbeux. De-là cette foule d'erreurs & de vices , qui se suivent & se succèdent les uns aux autres ; de là tous les maux dont nôtre vie est affligée ; de-là ces maladies diverses & cruelles , qui nous déchirent , & la rendent si amère.

Or come la félicité ne sauroit subsister au milieu d'un si grand nombre de calamités , il en faut conclure , que le bonheur avenir en sera tout à fait exempt , que la lumière succèdera aux ténèbres , la vertu au vice , le plaisir & la joie , à la tristesse & aux misères , que nous n'éprouvons que trop ici bas.

Come il y a fort aparence que l'essence de nôtre Esprit ne changera point dans la vie

avenir (*), il paroît auffi , que nous y jouirons des mêmes plaisirs , mais plus purs & plus grands , que ceux dont nous jouiffions fur cette terre ; foit ceux que nous éprouvions par l'intervention des fens , foit principalement ceux que nous faifoient goûter les prémices de nos conoiffances , & la pratique de la Vertu.

Qui nous empêche , en éfet , de faire découler , mais beaucoup plus abondamment , nôtre félicité de ces sources ? Qui nous empêche d'éprouver dans le Ciel une infinité de fenfations agréables , foit que Dieu nous revête de fens plus parfaits que ceux que nous avons fur la terre , foit que les objets extérieurs faffent fur nôtre efprit les mêmes impreffions , qu'ils faifoient au moyen du corps ? Si nôtre ame eft , pour ainfi dire , environée de la présence de Dieu , de combien de défirs ne peut-elle pas être come inondée ? Son pouvoir ne peut il pas créer de nouveaux plaisirs & les multiplier à l'infini ,

(*) L'effence de nôtre ame ne fera point changée dans le Ciel , non plus que l'effence de nôtre corps , autrement le *moi* feroit détruit , nous ne ferions plus les mêmes perfonnes que nous étions fur cette Terre ; mais il eft vrai que le corps & l'ame feront purifiés de leurs taches & perfectionés. L'or , en paffant par la coupelle , en devient plus pur , fans cefler d'être de l'or.

come il peut créer de nouveaux Cieux & une nouvelle Terre ?

Qu'il puisse étendre considérablement nos connoissances, cela paroît, en premier lieu : De ce que nous desirons ardemment de conoitre sans cesse ; desir qui ne peut être satisfait sur cette terre, à cause des limites étroites où nôtre esprit est come resserré : Il doit donc y avoir un époqué, où n'étant plus renfermé dans ces bornes, & ses liens étant come rompus, rien ne l'empêchera de prendre un noble effor, & d'étendre au loin ses connoissances (*).

En second lieu, on peut le démontrer, par la magnificence des Ouvrages de Dieu, qu'il a fournis à nôtre contemplation & qui nous donent de sa Divinité l'idée la plus claire & la plus noble ; car, quoi que ce vaste univers ne nous soit point parfaitement connu, si son aspect nous fait voir à l'œil plusieurs perfections du Créateur, si les plus petites choses, la moindre plante, l'herbe des champs, démontrent sa puissance, à plus

(*) Qu'on considère l'énorme distance qu'il y a entre un enfant & un home fait, dont l'âge & l'expérience ont développé & perfectionné les talens & les connoissances : Elles ne se déploient que lentement & successivement. L'home est enfant, avant que d'être home, il a bati des cabanes, avant que d'édifier des Palais.

forte raison découvrirons nous la nature & l'excellence de l'Être suprême, lors-que, étant transportés au Ciel, nous pourrions considérer le Palais superbe de sa Majesté Divine. Si nous trouvons si grand & si magnifique, en tout genre, ce qui n'est qu'une simple image du Créateur, peut on douter qu'on ne soit transporté d'admiration, lorsque nous verrons l'original de ces sublimes Perfections; lors que nous verrons Dieu tel qu'il est?

Lueurs passagères, foibles ébauches d'un bonheur, qui s'évanouit lors que nous croions le saisir, disparaissent! J'ouvre la Scène de l'Eternité & les objets visibles & fugitifs s'évanouissent! Non! les biens de la terre sont indignes de mon attention, & ne seront plus l'objet de mes recherches! Je ne craindrai plus des maux qui cesseront avec la vie. Le tems ni la mort ne peuvent m'enlever les objets éternels où j'ai placé mon bonheur.

Des observations qu'on peut faire sur les Ouvrages de Dieu, nôtre Raison peut tirer diverses considérations; mais il y a d'autres choses qu'elle ne peut apercevoir, & qui sont obscurcies par nos penchans ou nos préjugés. Si un habile Géomètre peut tirer plusieurs conséquences d'un ou deux principes, combien, je le demande, la variété infinie d'ob-

jets qu'on verra dans les Cieux ne peut elle pas fournir matière à nos méditations ? Combien de principes excellens , de conséquences importantes ne peut on pas tirer des perfections de l'Etre suprême ? Peut être ne pourrions nous jamais parcourir la multitude de ses ouvrages , ni en voir la fin. Il n'appartient qu'à celui qui les a faits d'en avoir une parfaite conoissance , & de pouvoir les compter.

Il y a plus , que de choses que Dieu peut nous révéler & manifester , quoi qu'elles ne puissent pas être conües par la contemplation des créatures ! Quel est celui qui étant instruit par un maitre habile ne vient pas à découvrir & à croire , ce dont il doutoit auparavant , ou qu'il ne pouvoit conoitre ? N'en doutons point , éclairé d'une lumière divine , ce qui n'étoit pas à la portée d'un Etre fini , tel que l'est l'home , parviendra alors à sa conoissance.

Conoissant donc quelle est la grandeur de Dieu , & quelle est la sublimité de ses perfections , comblés de ses faveurs & animés de son amour , nous aimerons ce qu'il aime , nous voudrons ce qu'il veut & nous nous répandrons en loüanges , pour tous ses bienfaits.

Aimant Dieu , il nous aimera ; le loüant sans cesse & avec ardeur , nous en ferons

aprouvés; exemts d'erreur, nous ne nous écarterons jamais de la vérité. Toujours satisfaits dans tous nos desirs, à peine les formerons nous, qu'ils seront remplis. En un mot, nous jouirons de la même félicité dont il jouira, du moins autant que nôtre foible nature le permet. Qui ne tréssailliroit de joie à de si sublimes espérances, à une si noble destination !

Lors qu'on réfléchit à une si grande félicité, qu'on a peine à concevoir, & plus encore à exprimer, on ne peut qu'être ravi en admiration. Si des connoissances peu importantes nous causent beaucoup de satisfaction, quelle joie ne produira pas dans nos ames la connoissance même de Dieu, l'Auteur de tous les biens ! O ! qu'il est doux d'aimer & d'être aimé ; mais qu'il est encore plus doux & plus agréable d'aimer Dieu, & d'être aimé de lui ! On sent du plaisir à aimer ce qui est agréable, quel plaisir, quel contentement de chérir, de respecter, de servir, le plus aimable, le plus grand & le plus parfait de tous les Etres ! Cette Intelligence souveraine, qui répand sur les mortels ses dons à pleines mains, qui nous comble de ses bienfaits sur la Terre, & qui nous promet dans le Ciel une félicité éternelle !

Des homes célèbres ont agité cette Question, si le bonheur des Fidèles sera en éter

éternel ? Nous fomes pour l'affirmative. Dieu qui est le meilleur & le plus liberal de tous les Etres proportionera la recompense qu'il destine aux bienheureux, non à leur foible mérite ; mais à sa puissance, & à son infinie bonté (*).

Peut-on croire que les Fidèles aiant brisé le joug de la mort, n'étant plus les esclaves de l'erreur & des passions, abhorant le vice avec autant d'ardeur qu'ils chérissent la vertu, s'apliquant uniquement à plaire & à servir Dieu, cet Etre tout sage voulut les anéantir ; eux qui ont son image empreinte dans leur cœur, & qui font leurs efforts pour lui ressembler ! S'il nous suporte, malgré nos imperfections & nos défauts, nous condamneroit-il à un exil éternel, après être fortis heureusement des liens honteux de l'erreur & du vice ?

Dieu aiant gravé profondément dans nôtre ame l'idée d'une heureuse immortalité, une

(*) On peut même ajouter, que la nature de nôtre bonheur, dans l'état avenir, sera conforme à la nature des facultés de nôtre ame, qui sont susceptibles d'acroissement à l'infini, qui se dévelopent, se déploient & s'étendent à mesure que des objets nouveaux se présentant à nôtre ame, excitent sa curiosité, & exercent la capacité qu'elle a de conoitre & de s'étendre.

si noble & si juste idée, ne feroit-elle qu'un vain fantôme, qui s'anéantiroit avec la vie, & qui n'auroit aucun objet réel? J'aime-rois autant dire, que le Créateur nous a doné des yeux vifs & pénétrans, pour ne rien voir. Une espérance si naturelle, si conso-lante & si sublime ne feroit-elle qu'irriter nos desirs, sans les satisfaire?

Loin de nous des pensées qui répugnent si fort à l'idée & aux perfections de l'Être su-prême! Loin de nous des doutes si indignes de la bonté & de la justice d'un Dieu, qui nous comble & qui nous acable, pour ainsi dire, de ses bienfaits!

Nôtre félicité sera donc certainement éter-nelle, d'autant mieux, quelle s'acroitra sans cesse, & que ses progrès n'aurent point de fin, car plus nos conoissances s'augmentent, plus on est heureux. La source d'où elles dé-rivent ne tarira jamais, puis que Dieu qui est un Être infini, est le souverain bien de l'home, & que la vraie félicité réside en lui. Il fournira sans cesse de grands objets à nos méditations, qui étendront toujourns plus nos conoissances, car nous tirons peu d'avanta-ges de nos propres raisonemens. Ces progrès augmentés perpétuellement, augmenteront aussi nôtre amour pour nôtre souverain Mai-tre, & nôtre éternelle félicité.

Ici finissent les Thèses, qui auront perdu

par ma foible traduction, mais les grandes idées dont elles font remplies les soutiendront; j'ai senti, en y travaillant, que le génie philosophique pouvoit s'élever jusqu'à la théologie la plus sublime, & que bien loin qu'il soit difficile de les concilier, ils se rapprochent naturellement, puisqu'ils n'ont que le même objet, qui est la conoissance de la vérité. Ce qui est opposé à l'un ne répugne pas moins à l'autre. Le génie philosophique éloigne l'erreur & les préjugés, que la vraie Théologie condamne & qui ferment à nôtre esprit l'entrée de la vérité (*).

On me pardonera de joindre ici quelques Réflexions. Il en est peut-être de l'état naturel de l'homme, come de celui où étoit la Terre dans son origine; elle étoit couverte de marais, qu'il a fallu dessécher, & de vastes forêts, remplies de ronces & dépinés,

(*) Je citerai ici un exemple, qui prouve que le génie philosophique, ou ce qui est la même chose, la Raison est parfaitement d'accord avec la Théologie: On est surpris de voir ici bas, l'inocence souvent opprimée par le crime, la vertu malheureuse, & le vice heureux; la Théologie fournit la solution de ce problème, en montrant un jour où l'ordre se déploiera & fera rétabli, où le Vice sera puni à son tour, & la Vertu récompensée. La Raison approuve une solution si conforme à ses lumières.

qu'il a falu arracher , avant que de pouvoir la cultiver ; l'home naît de même dans l'ignorance de toutes chofes , ne faifant qu'un ufage groffier de fes fens , & n'ayant aquis encore aucune expérience ; il n'eft pas furprenant que fon efprit foit plein de préjugés & ofufqué par l'erreur ; pour en diffiper les ténèbres , il faut néceffairement que la Raifon , la converfation , les obfervations exactes & continuelles , nous prêtent leur fecours , dévelopent nos idées & nous comunique leurs lumières , en rectifiant nôtre jugement , & en nous défendant contre la féduction des fens & des paffions. La vie humaine n'eft en général que l'enfance de l'home ; un état d'épreuve & d'apprentiffage pour la vie avenir ; elle ne nous offre que des lueurs & des prémices de bonheur ; c'eft l'aurore d'un beau jour ; mais ce n'eft que dans le Ciel que nous jouirons d'une parfaite lumière , & d'une vraie félicité.

Les maux dont nous nous plaignons ici , bas font prefque tous nôtre ouvrage ; nous portons la peine de nos iniquités ; il n'en fera pas de même dans le Ciel ; les paffions en feront bannies ; la Vertu feule & la Vérité y régneront. Le dégoût & les douleurs , qui fuivent l'abus des plaifirs terreftres , ne peuvent avoir entrée dans le Ciel , où nos plaifirs feront auffi purs que leurs objets. Il ne

faut pas s'imaginer que nous y foions dans une contemplation oisive, & presque stérile, nous célébrerons la puissance & la bonté de Dieu, par la contemplation de ses ouvrages, qui sont sans bornes.

Ici bas, nous sacrifions souvent un grand avantage avenir à un petit intérêt présent; dans le Ciel, nos vûes seront plus nobles & plus étendûes; nous aurons pour but le bien universel; il y aura une parfaite harmonie entre nos pensées & nos actions. Come nous ferons dans l'ordre (*), que nous nous plairons à y rester, nôtre état sera délicieux, & rien n'en pourra terminer la durée. Nous dirons, je fais ce que je dois, & je suis ce que je dois être.

Ce qui éloigne du vrai bonheur, c'est la superstition: Elle fait de Dieu un Etre injuste & cruel, un Tiran; au lieu que c'est l'Etre le plus équitable & le meilleur de tous les Péres. Elle inspire la terreur, au lieu d'inspirer l'amour, elle représente la Religion sous

(*) La vûe même de l'ordre général & de l'harmonie, qui règnent entre toutes les Créatures est capable de remplir nôtre ame de joie. Nous ne sommes qu'un Atome dans l'Univers, mais cet Atome a de l'intelligence; il peut en contempler l'immense étendüe; cet Atome a de la liberté; il peut choisir entre le mal & le bien; & de ce choix dépend son bonheur.

un aspect triste & terrible , armée d'un glaive menaçant , au lieu qu'elle est douce & aimable. Elle nous dit , venés à moi , *vous tous qui êtes troublés & chargés , & je vous soulagerai. La Piété est un grand gain , car elle produit le contentement de l'esprit. Elle a les promesses de la vie présente & de celle qui est avenir.*

Ce contentement est , come on l'a déjà vû, la source d'un bonheur solide , & il embélic toutes choses ; il fait que nous sommes satisfaits de nôtre état, quel qu'il soit, & nonobstant les comodités qui nous manquent : Et peut-il manquer quelque chose à celui qui aime Dieu & qui en est aimé ? Il se regarde ici bas come dans un lieu de passage , où il ne veut point fixer son séjour : Il aspire à une demeure , qui n'est point faite de main. Il éprouve quelquefois des maladies & des douleurs , mais il fait que le tabernacle où loge son Ame est fragile & périssable , & il aspire à un domicile éternel ; *il espère de nouveaux Cieux & une nouvelle Terre où la Justice habite.*

L'home de bien est plus content sous une simple cabane que ne l'est le riche dans un palais magnifique (*). Il ne court point après

(*) Ce qui fait qu'on est rarement content de son sort , c'est qu'on considère presque toujours

les trésors & les dignités qui le fuient. Jouir en paix des dons de la nature, célébrer la bonté & la puissance du Créateur, obéir à ses Loix & s'y soumettre, cultiver sa raison & la perfectionner, faire ses efforts pour se rendre digne du Ciel : Voilà le devoir & la tâche de l'homme ; voilà le seul moien d'être heureux. Mais peut-on l'être sur cette terre ? Écoutez sur ce sujet des esprits sombres & chagrins, qui se plaisent à s'apésantir sur les misères humaines, & à en faire le plus triste tableau ; entrons dans quelques détails, & ayons à tirer le bien du mal même.

L'homme, disent-ils, est né dans l'infortune ; elle le poursuit sans cesse, & il y meurt : Son enfance est un état de foiblesse & d'imbecilité. Dans la jeunesse, les passions l'assiègent, l'agitent & le tyrannisent : Vieux, il succombe sous le poids des infirmités ; chaque jour, chaque moment altère & diminue

sa situation du plus mauvais côté : Par une malheureuse fatalité, on en cherche tous les inconvéniens, sans en trouver les avantages ; on ne jouit pas des douceurs que l'on a, & l'on desire ardemment celles que notre état nous refuse. On le compare à celui d'autrui dont on ne voit que les bons côtés, qu'on grossit à ses propres yeux. En un mot on voudrait posséder sur la Terre la même félicité, dont les Bienheureux jouissent, ce qui n'est pas possible,

quelqu'une de ses facultés; le tombeau s'ouvre enfin sous ses pas, & c'est le seul azile qui lui reste, après avoir rampé quelques instans sur cette terre. Voilà les cris de ces malheureux forçats, qui ne conoissent point d'autres biens que des biens terrestres & périssables, qui ne conoissent pas le prix & la noblesse de leur ame; & qui sont incapables de s'élever au dessus de la bouë & du limon, où ils sont come ensevelis. Tachons de les sortir de ce fatale borbier; imposons silence à leurs murmures, pour leur faire écouter la voix de la Raison, & celle de la Religion.

Vous dites, esprits misantropes, ennemis de vous mêmes & de vôtre propre bonheur, que l'home est né foible & presque imbécile; cela est vrai, ses forces, ses talens & sa raison ne sont pas encore développés, mais atendés un peu, vous verrés cette tendre plante, croître & meurir; vous serés surpris de ses progrès; vous la verrés bientôt se couronner de fleurs & de fruits. Quitons la figure; cet Enfant que vous voies si petit & si délicat, grandit peu à peu; tous ses membres se déploient & se fortifient; ses organes se dévelopent, & avec eux, ses talens & ses conoissances; ses progrès vont toujours en croissant, jusqu'à ce que l'étude, l'expérience, ses propres réflexions & celles d'autrui, en fassent un home, un Ouvrier habile, un Ora-

teur éloquent, un Magistrat sage & éclairé, un Savant capable de suivre, & presque de deviner les opérations de la nature, de lever les sombres voiles des Siècles les plus reculés & les plus anciens, & de percer ceux de l'avenir; en un mot, cet enfant qui donnoit à peine quelque signe d'intelligence, peut devenir un NEWTON, un FONTENELLE, un DAGUESSEAU, un BOSSUET. Jusqu'où ne s'étendent pas le génie & les connoissances de l'home, quand il les cultive avec soin.

Vous ajoutiés que les passions tumultueuses agitoient & troubloient le cœur de l'home, dans l'age viril; que sa vie n'étoit presque alors qu'une tempête continuelle; que son esprit, tantôt séduit par l'ambition, tantôt entraîné pour l'avarice, ou par la volupté, étoit dans l'impuissance d'écouter la voix de la Raison, de la vertu, & de la vérité; mais cette impuissance est-elle donc réelle? L'home n'est-il plus capable de se gouverner, de voir la règle & de suivre un guide fidèle? Seroit-il semblable à un Vaisseau, qui flote sans Pilote, au gré des vents & des flots? Non; l'home est toujours home; il est toujours capable de quitter une mauvaise route & de prendre la bone; sa conscience la lui montre sans cesse, & dans la vigueur de l'âge, il a toute la force nécessaire pour en suivre les salutaires inspirations. Libre & fait pour !

Vertu ; il est fait pour l'aimer & pour en pratiquer les Loix : D'épais nuages peuvent les éclipser & les obscurcir quelques momens, mais ce délire ne dure pas long-tems ; la Raison & la Conscience dissipent bien tôt ces ténèbres , feront luire la lumière , & feront succéder le calme à l'orage.

Continuons à réfuter d'injustes plaintes, qui blessent la bonté du Créateur. L'homme, dites vous, est dans sa vieillesse, come un Bâtiment qui menace ruine & qui s'écroule sous son propre poids. La force du corps & la vigueur de l'esprit ; les facultés de nôtre Ame , tout s'altère tout se perd & périt enfin,

On cherche l'homme en l'homme en même ;

Il a perdu ses plus beaux traits.

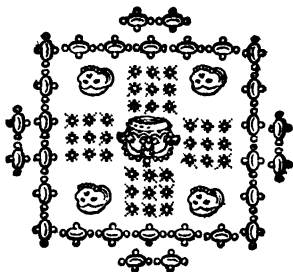
Tout cela est vrai ; nous voudrions en vain le démentir ; une triste & continuelle expérience ne le prouve que trop. Mais cette vérité n'autorise ni nos inquiétudes , ni nos murmures injustes. L'homme est fait pour mourir ; c'est là sa destination ; mais la mort met fin à ses peines & à ses travaux ; elle lui ouvre les portes de l'éternité. La carrière de la vie humaine est remplie de ronces & d'épines ; à peine l'homme veut-il s'arrêter pour y cueillir quelques fleurs, qu'elles se fanent & se flétrissent entre ses mains. Il trouve

trouve sur sa route bien de mauvais gites, heureuse de se trouver au bout d'un voyage pénible & d'arriver au port, après avoir essuyé un violent orage.

Mais le Vieillard est sujet à bien des infirmités; il est vaincu par le tems; chaque année altère la force de son corps, & diminue les fonctions de son ame; courbé vers la terre, il semble qu'il cherche la place qu'il doit bientôt occuper; sa mémoire s'éteint peu à peu; mais il n'oublie pas la seule science nécessaire, d'aimer Dieu & son prochain. D'épais nuages couvrent ses yeux, & lui dérobent la lumière, son oreille se ferme aux sons & semble se refuser aux chants mélodieux des oiseaux; chaque moment lui dérobe quelqu'une de ses facultés; il périt en détail imperceptiblement, telle est, nous le répétons, la destinée de l'homme; en est-il plus malheureux? Les passions s'éteignent aussi avec le feu de l'âge; leur empire est passé & fait place au règne de la Raison; il jouit de l'estime & du respect dûs à sa sagesse. Il ne voit plus avec la même facilité les objets extérieurs; mais il en est détaché; sa foi lui montre de plus grands biens; il voit par les yeux de l'ame les trésors du Ciel. Il n'entend plus des Discours frivoles, les cris du mensonge, de la médifance & de

la calomnie , mais son oreille est ouverte à la voix de la vérité & de la vertu. Tout lui échape , mais le tems ne peut lui enlever son innocence , le fruit de ses bones œuvres , la grandeur de ses espérances. S'il a la patience de JOB , il en aura aussi la recompense ; s'il a été pauvre & malheureux come LAZARE , il jouira come lui des délices du Paradis. Rien ne lui manquera , pourvû qu'il ne se manque point à lui même , & qu'il ait pour lui Dieu & sa Conscience.

GENÈVE.





REFLEXIONS

*Sur la propriété & la communauté des biens ,
à l'occasion des observations sur la Loi na-
turelle , qui se trouvent dans le Jour-
nal Helvétique de Sept. 1760. pag. 3. &c.*

LA Philosophie moderne semble avoir pris le contrepied de l'ancienne. Un seul home autrefois entraînoit tous les suffrages ; un , *il l'a dit* , étoit un argument péremptoire : Aujourd'hui le monde entier est sans autorité & le consentement du genre humain semble être une preuve de fausseté. Jusques à nos jours , l'on a crû que les effets étoient proportionés à leurs causes ; que l'home étoit un Animal bipède ; qu'il diferoit essentiellement de la brute ; que la Raison étoit un principe d'action infiniment supérieur aux passions ; que la Loi naturelle régloit l'usage du *tien* & du *mien* & déterminoit le droit de propriété. Mais , en dépit du genre humain, suivant la Philosophie moderne , ce ne sont là que de vains préjugés. Il n'y a plus de proportion entre les causes & les effets ; l'home est un animal quadrupède ; il ne difère de la

brute , & les brutes ne difèrent entr'elles que par la configuration de leurs parties extérieures ; les paffions font les feuls & vrais principes des plus nobles actions & infiniment fupérieurs à la Raifon : *Le Droit de propriété eft le renverfement de la Loi naturelle & celle-ci ne peut rentrer dans fes Droits, que par la communauté des biens.* Je n'ai garde d'imputer à l'Auteur des observations fur la Loi naturelle toutes ces affirmations hardies. Ne prenant fous fa protection que la dernière , il n'eft pas refponfable des autres. Il me fuffit de remarquer , que la thèfe , qu'il foutient, eft un des points favoris de la nouvelle Philofophie, que l'on a voulu établir en divers Ouvrages , en particulier dans le *Code de la nature*.

Je rends même juftice à cet Auteur ; il s'y prend plus fagement que celui du *Code de la nature* ; il n'exige pas une foi aveugle ; il nous invite à un examen févère & nous fupplie de mettre à l'écart tout préjugé & de n'interroger que nos confciences. Il eft bien éloigné de contredire ouvertement nos écrits facrés , puifqu'il fe fonde fur leur autorité ; il ne perd pas le refpect dû aux Légiflateurs , aux Puiffances & aux Interprètes des Loix ; il fe préfente en home , qui aime la vérité , qui la refpecte , & qui eft difpofé à s'y rendre. A tous ces égards il mérite de l'eftime & de la confideration.

Mais avec cela que se propose-t-il, en nous disant, que *le Droit de propriété est absolument incompatible avec la Loi naturelle, prise dans toute son étendue, & que les homes s'y soumettroient naturellement, sans peine & come de droit, si tout étoit comun ?* Espère-t-il de persuader aux grands de la terre, aux personnes constituées en dignité & aux riches de renoncer à tous les avantages dont ils sont en possession, pour faire l'épreuve de son système? Se flate-t-il d'interresser une vile populace, la multitude de ceux qui n'ont rien à perdre, qui ne chercheroient à bouleverser l'état présent, que pour se mettre à la place des personnes dont ils envient le sort? Le détail où l'*Auteur* entre dans sa seconde partie, sur ce qui est arrivé suivant lui, dans le Christianisme, devoit lui enlever toute espérance. Quels effets donc attendre de ses efforts? Les voici en peu de mots & je le supplie à mon tour de mettre à l'écart tout préjugé & de n'interroger que sa conscience..

PREMIER EFFET. Celui d'augmenter l'envie & la jalousie que les gens du bas ordre portent à ceux d'un rang plus élevé; de faire envisager ceux-ci come des usurpateurs, des injustes, des ennemis de l'humanité, de la Loi naturelle, de l'Évangile même; de leur faire souhaiter, que les occasions se présentent de ramener les choses à cet ordre prétendu de

la nature , & de les disposer à rompre les liens de la Société.

SECOND EFET. Celui de persuader à ces dissipateurs , qui respectent peu le bien d'autrui , à ces injustes , qui le ravissent , à ces jeunes têtes écervelées , qu'un reste d'honneur & de vertu retient , qu'il n'y a aucun mal moral à s'emparer du bien de son prochain ; que la propriété des biens étant un renversement de la Loi naturelle , il est permis à chacun de rentrer dans ses droits. Il n'est déjà que trop de gens , qui abusent de cette maxime , très vraie dans un sens , mais très fautive dans l'étendue qu'on lui donne ; „ Un Etre infini ,
 „ qui veut être aimé , annonce un tendre
 „ Père , qui s'engage à distribuer à tous ses en-
 „ fans les biens qui leur sont nécessaires , &
 „ présuppose entr'eux une égalité d'institu-
 „ tion „, Quand les *observations* ne feroient qu'un seul Profélite de ce genre , quand elles ne serviroient qu'à confirmer un seul home dans ces Maximes pernicieuses , l'*Auteur* ne se le reprocheroit-il point ?

Mais , dira-t-on , faut-il ensevelir dans un profond silence des propositions importantes à cause des abus ? Mais l'on ne peut pas dire que celles-ci soient importantes , puis qu'on n'a pas eû , ni pû avoir , une pleine & entière conviction de leur vérité , come il sera prouvé dans la suite ; puisque , vû l'état des

choses , il est come impossible de les faire servir à l'avantage de l'humanité, come on l'a montré ci-dessus ; puis enfin , que les éfets pernicious , qui peuvent résulter de leur publication , sont palpables. Qui doute que lorsqu'il s'agit de Dogmes , qui peuvent tendre à bouleverser des établissemens respectables par leur antiquité , par leur universalité & par leur influence sur le repos des Sociétés , l'on ne se rende très coupable en les publiant , sans avoir eû , ni pû avoir des preuves suffisantes de leur vérité. Tel est le cas des personnes que nous combatons ici , come nous alons le faire sentir.

L'on nous dit , que *la propriété des biens est incompatible avec la Loi naturelle* , mais si cette propriété découle de la constitution de l'home & de l'état où Dieu l'a placé dans ce monde , il ne se peut pas qu'elle soit incompatible avec la Loi naturelle : Car qu'est-ce que la *Loi naturelle* , sinon l'assemblage des Règles de conduite , que la Raison manifeste , & qui découlent de la constitution de l'home & de son état dans ce monde ! Dire que la propriété des biens découle de la constitution de l'home & de son état dans ce monde , & que cependant elle est incompatible avec la Loi naturelle , c'est donc dire , qu'elle découle & qu'elle ne découle pas de cette constitution & de cet état. Tout se réduit donc à

favoir , si cette propriété résulte de cette constitution & de cet état : Trois moïens peuvent nous en instruire , la considération de la nature de l'homme , celle de sa position dans ce monde , & enfin l'expérience.

Nous trouvons dans les *Observations* , que
 „ l'homme a dans lui même des dispositions
 „ qui sont inhérentes à sa nature , & qu'il en
 „ est deux très distinctes, *l'inconstance & l'en-*
 „ *nui* , qui sont les causes médiates de
 „ tout ce qu'il fait „. Nous pourrions *su-*
 „ *plier* l'Auteur *d'interroger sa Conscience* , &
 de se demander , si lorsqu'il éprouve de la
 satisfaction , il sent un désir de changer d'é-
 tat & de l'ennui ; si lorsqu'il fait des efforts
 pour conserver sa tranquillité & pour perséve-
 rer dans le même état , ces efforts sont des
 effets de son inconstance & de son ennui ?
 Mais sans insister sur ces bagatelles , d'où
 viennent cette *inconstance & cet ennui* , *inhé-*
rens dans l'homme ? S'il ne s'aimoit pas lui
 même , seroit-il également *inconstant & en-*
nuié ? Ne seroit-il pas entièrement indifférent
 sur tout état , où il pourroit se trouver ?
 Pourquoi dissimuler ce principe connu de
 tout le monde & attesté par la conscience de
 chacun , pour nous en inculquer d'autres
 pour le moins douteux , ou obscurs ! L'*Ob-*
servateur ne peut pas ignorer , que tout être
 qui conoit & qui sent la différence entre le

Bien & le *Mal* physiques, ne peut que préférer l'un à l'autre, que rechercher l'un & fuir l'autre; il ne peut donc que s'aimer foi-même. L'homme est indubitablement dans ce cas & l'amour de foi-même est une disposition aussi inhérente en lui, que l'inconstance & l'ennui, & contribue pour le moins autant à tout ce qu'il fait. Si l'homme ne s'aimoit pas lui-même, l'inconstance & l'ennui ne le mettroient pas en mouvement; mais dès qu'il sera supposé s'aimer lui-même, il se livrera à son inconstance naturelle & fera tous ses efforts pour se tirer de l'ennui. L'homme est donc constitué de telle manière, qu'il fait tout pour lui-même, qu'il rapporte tout à lui-même, qu'il ne peut même faire autrement, puisque l'amour de foi-même est la cause & le principe de toutes ses actions & le mobile de tous ses mouvemens. L'homme donc, considéré come Créature brute & animale, est porté par sa constitution à *s'approprier* tout ce qui lui convient, ou à en faire *son propre*.

La raison tempère & modifie cette disposition naturelle; mais en la temperant & en la modifiant, elle ne la détruit point. Les notions d'ordre & de désordre, de convenance & de disconvenance, d'honête & de deshonête, de louable & de blamable, venant à éclairer nos ames, nous font conoitre des *Biens* & des *Maux*, qui nous seroient in

conus fans elles. Ces *Biens* nous affectent vivement par la douce satisfaction que nous ne pouvons qu'éprouver, lorsque nous sentons que nous sommes dans l'ordre & que nôtre état se perfectionne, & c'est là le germe naturel de toutes les vertus. Ces *maux* ne nous affectent pas moins par la mortification inséparable du sentiment de nôtre désordre & de l'imperfection volontaire de nôtre état, & c'est là ce qui nous détourne naturellement du vice. Séparés de la conoissance de l'ordre, la satisfaction qui en découle, & de celle du désordre, la mortification qui en est une suite, vous rendés ces conoissances inutiles pour la conduite de la vie, vous les énervés entièrement. A cêt égard, la Loi naturelle, qui n'est autre chose que la Loi de l'ordre & de la bienfiance, est toute fondée sur l'amour de soi même, qui raporte tout à soi, & qui est le fondement de la propriété des biens. Et coment se pourroit il qu'elles fussent incompatibles ?

Si un home eût été seul sur cette terre, où s'il habitoit un lieu isolé, tout ce qui l'environeroit seroit à lui & tout ce dont il pourroit jouir lui apartiendrait en propre. La Loi naturelle se réduiroit, par raport à lui, à régler ce qu'il devoit à son Créateur & à lui même. Mais il est environé d'êtres semblables à lui, sujets aux mêmes besoins, enfans

d'un même père, qui veut distribuer à tous ses enfans les biens qui leur sont nécessaires ; cette nouvelle rélation étendra la Loi naturelle, mais elle ne détruira point les Droits primitifs de nôtre nature. Dire que l'homme, vivant avec ses semblables, doit les aimer plus, ou seulement autant que soi même, établir une égalité parfaite d'intérêt entr'eux, c'est renverser la constitution de l'homme, c'est supposer qu'il cesse de s'aimer soi même, & que cet amour soit le principe de ses actions ; c'est imaginer un Individu, qui demeurant Individu, devienne un autre Individu, & se confonde avec lui ; ce qui est absurde. Il pourra bien aimer son prochain à cause de soi même, parce qu'il goûtera du plaisir en l'aimant, parce qu'il sentira qu'il est dans l'ordre en le faisant, mais l'amour, qu'il lui portera, tirera toujours sa source & sa force de l'amour de soi même. Il pourra même concevoir une si grande affection pour un autre, qu'il ressentent autant de plaisir de son bonheur, que s'il en jouissoit lui même & faire les plus grands sacrifices ; mais il ne renoncera pas pour cela à l'amour de soi même, cet amour ne fera pas moins le principe dominant de sa conduite. C'est donc contre toute raison que l'*Auteur des Observations* fait envisager le précepte d'aimer son prochain, come dérogeant à l'amour de soi même, come nous

obligé à l'aimer à la lettre *comme nous mêmes*, c. à. d. autant que nous mêmes.

La Loi naturelle est si peu incompatible avec le Droit de propriété, qu'il seroit absurde d'exclure ce Droit, même dans le cas de l'homme vivant avec ses semblables. La vie d'un homme, sa santé, ses forces, ses facultés, ses talens, son industrie lui appartiennent-ils en propre, ou non ? Il seroit absurde de dire dans un sens propre & literal, que la Loi naturelle exige, qu'ils soient communs à plusieurs: Donc tout homme a un Droit primitif & naturel, un Droit de propriété dans le sens le plus étroit sur tous les avantages qui en résultent, par un usage convenable ; car dire que ces biens lui appartiennent en propre, mais que les avantages qui en résultent ne lui appartiennent pas de la même manière, c'est ôter d'une main ce que l'on accorde de l'autre ; c'est se contredire ouvertement. Dans l'état donc primitif des choses, un bâtiment qu'un homme aura élevé, un verger qu'il aura planté, un terrain qu'il aura défriché, une campagne qu'il aura mis en rapport, lui appartiendront en propre, & la Loi naturelle ne fauroit condamner cette propriété, sans cesser d'être ce qu'elle est, c. à. d. une Loi qui résulte de la constitution des choses. Après cela, l'*Auteur des Observations* est-il fondé à dire, que le commandement

d'aimer son prochain come soi même, considéré come Loi naturelle, *ne souffre ni acception, ni exception* & exclud toute propriété? Nous verrons dans la suite, que considéré come précepte de l'Évangile, il n'est pas plus fondé à le dire.

L'expérience n'est pas plus favorable au système que nous combatons. Il est avéré, que tout ce qu'il y a eû de Nations, depuis le commencement du monde jusques à présent, ont supposé que le Droit de propriété étoit très compatible avec la Loi naturelle, sans même en excepter les Spartiates. L'*Auteur des observations* prétend même, que J. C. aiant ramené ses Disciples à la communauté des biens, „ enfin les Chrétiens après avoir luté „ quelques Siècles contre les persécutions, „ séduits par l'*inconstance* & vaincus par l'*envie* de l'uniformité, s'apriivoisèrent avec „ les autres homes, & faisant céder la Religion au desir de dominer, . . . l'Europe se „ trouva Chrétienne à sa manière. Le Droit „ de propriété généralement reçu, les Loix „ positives, la jurisprudence, les Guerres, „ la Politique, les dignités, les emplois, les „ manières d'agir dans la vie civile furent des „ obstacles invincibles à l'exécution de l'ordre d'*aimer son prochain* come soi même. La „ Loi naturelle, quoique reclamée par la

„ conscience , ne pût pas même servir de règle à ces nouveaux Chrétiens.

Je ne veux rien contester , du moins pour le coup , de ce que l'on avance si gratuitement dans ces paroles. Mais ce consentement de tous les homes , ces efforts inutiles de J. C. & de ses premiers Disciples font-ils favorables à l'*Auteur* ? La nature ne perd jamais de ses droits , & suivant la pensée du Poète Latin , quelque efforts que l'on fasse pour la chasser , elle revient toujours. Comment donc , dans un tems ou dans un autre , ne s'est-elle pas fait entendre d'une manière efficace ? Comment , sur tout après qu'un céleste Docteur a réclamé ses Droits & l'a remis sur le Trône , en rétablissant la communauté des biens , en est-elle descendue au bout de quelques Siècles , sans espérance de jamais revoir ces jours heureux ? Dans tout autre cas , les erreurs sensibles de l'entendement & les égaremens grossiers du cœur ne sont ni universels , ni constants. La vérité a une si grande force sur les homes , qu'elle les force à la respecter , nonobstant toutes les illusions du cœur , & quoique dans la pratique on n'en suive pas les lumières. La conscience se fait entendre & excite alors dans l'ame des remords cuisans. Mais dans ce seul cas la vérité & la vertu ont perdu tous leurs droits , la conscience a toujours été sans force , & l'erreur , aussi bien que le

vice , ont toûjours eû le deffus. A qui le persuadera-t-on ? La constitution de l'home , l'état où Dieu l'a placé ici bas & l'expérience déposent également contre ce sistème. Mais n'en demeurons pas là & faisons voir qu'il dépose contre lui même.

La propriété des biens est si peu incompatible avec la Loi naturelle , que quelque parti qu'on prenne , il faut nécessairement en admettre quelque espèce & quelque degré. *L'home* , dit l'Auteur des Observations , *est créé pour peupler toute la Terre*. Maintenant donc établira-t-on une communauté de biens entre tous les habitans ? Cela ne se peut. La terre divisée en Isles & en Continens , les Continens séparés par des Montagnes , des Déserts &c. de vastes pais , qui ne seroient pas séparés les uns des autres de cette manière , ne fauroient vivre en communauté de biens. Il faudra donc nécessairement établir une forte de propriété de biens de Société à Société & diviser la terre en une infinité de petites Sociétés , qui auroient chacune leurs biens & leurs droits.

Dans ces Sociétés , tous les individus vivront-ils pête mêle ? Quelle confusion ! Quels désordres ! Ce seroit réduire l'espèce humaine à la condition des brutes. S'ils vivent en famille séparées , chaque mari aura-t-il sa propre femme , celle-ci son propre mari & tous les deux leurs enfans , sur lesquels ils auront

des droits & une autorité propres? Ou voudra-t-on, avec quelques uns des Philosophes modernes, dispenser les enfans de toute obligation envers leurs parens? C'est cependant de-là que dépend presque tout le bonheur de la vie & par conséquent les plus grands biens, ou les plus grands maux de ce monde.

Chaque famille, vivant séparée, devra nécessairement avoir son domicile & ses convenances proportionées à ses besoins. Leur apartiendront-ils en propre, ou dépendra-t-il de chacun d'en déloger les autres! On les fera, répond l'*Auteur du Code de la nature*, les plus semblables qu'il se pourra. Mais ces maisons, proportionées au besoin de chacun, seront elles toutes égales? Auront-elles toute la même exposition, le même voisinage? Quand cela seroit, l'*inconstance* & l'*ennui*, qui sont inhérens à nôtre nature, ne produiront-ils point leur éfet ordinaire?

Tous les fruits du travail & de l'industrie de chacun devra être mis en comun, pour être ensuite distribué, selon le *Code de la nature*. Mais si un ouvrier s'affecte à l'objet de son travail, y fera-t-on, ou n'y fera-t-on point d'attention dans la distribution à faire? Si l'on y en fait, vous lui reconoi- trés quelque droit; si l'on n'y en fait point, quel découragement! La distribution une fois

fois faite, chacun a-t-il un droit propre sur ce qui lui est échu, ou n'en a-t-il point ? &c. Dans cette Société refufera-t-on toute espèce de distinction à l'autorité, aux talens, aux vertus, aux services rendus, aux lumières & autres avantages de cette nature ? C'est une chimère, qu'une Société où règne une parfaite égalité, & vouloir en exclure absolument toute idée du *tien* & du *mien* une chose impossible.

Quelque chimérique que soit ce système, l'*Auteur des Observations* tâche de l'étaier par deux sortes de preuves, les unes tirées des lumières naturelles, les autres de l'Évangile. Examinons les; ce sujet en recevra un plus grand jour.

„ Si dans une Société, *dit-il*, la chasse,
 „ la pêche, l'agriculture & les autres moïens
 „ de pourvoir aux nécessités de la vie sont
 „ comuns entre les membres de cette Société,
 „ ils se soumettront naturellement, sans peine
 „ & come de droit à la Loi naturelle, *Ne*
 „ *point faire à autrui, ce qu'on ne voudroit*
 „ *point qu'on nous fit.* De cette première Loi,
 „ il en naîtra une seconde encore plus confor-
 „ me à l'humanité, *de faire à autrui, dans*
 „ *l'ocasion, tout le bien qu'on voudroit qu'on*
 „ *nous fit.*

Cela seroit beau, s'il étoit vrai. Je conviens que si dans une Société, où tous les

biens font .comuns , chacun de ses individus vouloit d'une manière invariable se conduire conséquemment à ce principe , l'on ne tomberoit dans aucun écart contre laLoi naturelle, à moins que ce ne fut par ignorance , ou par erreur , ou par surprise. Nous pouvons en dire autant dans le sistème de la propriété. Tout dépend de la volonté des homes , mais faits come ils le font , seront-ils plus portés , ou plus nécessités à se conduire conséquemment dans l'un que dans l'autre ? Ils ne feront pas exposés , je l'avoüe , dans celui de la communauté à s'emparer du bien des particuliers, mais ils le feront à soustraire de ce qui devoit entrer dans la masse comune , ou à ne pas avancer de toutes leurs forces le bien comun. Auront-ils renoncé à tout amour propre , à tout principe d'orgueil & de présomption ? La paresse , la gourmandise , la dissolution &c. font-elles incompatibles avec ce sistème ? Ne seront-ils pas du moins toujours sujets à l'inconstance & à l'ennui, sources de plusieurs désordres ? Sans tout cela , pourra-t-on dire qu'ils se soumettront naturellement , sans peine & come de droit à la Loi naturelle ? Quand on done des promesses en place d'argumens , l'on ne cherche pas à convaincre.

„ Une Société , continue-t-on , qui met en
 „ comun les besoins , les peines, les plaisirs ,
 „ fera d'autant mieux en état d'exécuter les

„ Loix naturelles , que les démêlés , quels
 „ qu'ils soient , qui pourront s'élever entre
 „ les particuliers , n'affecteront que le personnel,
 „ fans aucun mélange d'intérêt étranger , fé-
 „ paré des individus ; les crimes capitaux se
 „ réduiront à *l'emportement* & à *la malice*. Ces
 „ crimes ne peuvent être que momentanés &
 „ fans fuite. La colère & la malice ne sont
 „ pas des passions aussi durables que l'ambi-
 „ tion & la cupidité.

Que cela est encor beau ! Mais est-il vrai ?
 L'Auteur eût été plus conséquent , s'il eût
 conclu de l'article précédent , qu'il ne se
 pourroit pas qu'il y eût jamais de démêlés ,
 pas même de personnels. Car enfin , dans une
 Société , où *l'on ne fait jamais à autrui ce
 qu'on ne voudroit pas qu'on nous fit* , & où *l'on
 fait à autrui dans l'ocasion tout le bien qu'on
 voudroit qu'on nous fit* , quel sujet y auroit-il à
 aucun démêlé , quel qu'il fut ? Reconnoissant
 donc ici , qu'il peut subsister quelque dé-
 mêlé dans cette Société , il doit par-là même
 reconnoitre la fausseté de la proposition pré-
 cédente.

Il est très certain que dans une Société , où
 l'on trouveroit le MOIEN de *mettre en comun
 les besoins , les peines & les plaisirs* , en sorte
 que ceux de l'un fussent réellement & dans le
 sens étroit ; ceux de chacun des autres , il
 ne pourroit pas même y avoir de démêlés per-

sonels. Nous invitons le profond *Observateur* à nous découvrir ce MOIEN & nous reconnoîtrons la solidité de son Argument, mais nous nous garderons bien d'entrer dans cette Communauté, qui introduiroit toute la bizarrerie possible.

Nous avouons encor que dans une Société où tout seroit comun, il ne pourroit y avoir que des démêlés persone's. Mais depuis quand les démêlés persone's font-ils les moins considerables & les plus aisés à terminer? D'ailleurs si la communauté, en bannissant les démêlés de propriété, augmente considerablement le nombre des persone's, contribuera-t-elle beaucoup au bonheur de la Société? Or je soutiens qu'elle augmentera considerablement le nombre de ces derniers. Dans l'état présent des choses, la paresse, la maladresse, la gourmandise, l'ivrognerie &c. ne donent pas lieu par elles mêmes à de fréquens démêlés. On abandonne celui qui s'y livre à son mauvais sort, où l'on ne s'empresse à le corriger, que pour l'amour de lui. Mais dans le système de la communauté des biens, ces vices seront autant d'atentats contre la Société entière & chacun de ses individus. Qu'y gagnera cette Société?

A-t-on réfléchi, quand on a avancé, que *les crimes capitaux se reduiroient à l'emportement & à la malice*? Quoi! les femmes se-

ront-elles communes ? Quel désordre ! Si elles ne le font pas, qu'est-ce qui en bannira l'adultère ? Les filles seront-elles à l'abri de toutes les entreprises de la jeunesse & n'y a-t-il que la soif de l'argent, qui les fasse succomber ? La haine, l'envie, la jalousie &c. n'ont-elles lieu qu'à cause de la propriété des biens ? En tout cas qu'est-ce qui empêcheroit que la légèreté, l'inconstance & l'ennui de l'uniformité, sources de tant de désordres dans notre système, n'en produisissent de très grands dans celui de la communauté des biens ?

Autre assertion bien hasardée : *L'emportement & la malice ne peuvent être que momentanés & sans suite.* Comment se peut-il que l'emportement ne puisse pas avoir des suites funestes & que la malice ne puisse être que momentanée & sans suite ? Il y a ici quelque profondeur qui passe ma pénétration. L'emportement & la malice seront peut être d'une toute autre nature, qu'ils ne sont à présent. Peut-être que les actions, qui ont de grandes suites, n'en auroient point alors. Peut-être que passer une épée au travers du corps d'une personne, ou l'assommer, ne lui feront aucun mal. Tout étoit, je pense, commun entre ADAM & sa famille ; cependant CAIN n'en étoit pas moins dévoré par l'envie & par la jalousie, & son emportement contre ABEL n'en eût pas des suites moins funestes. Dans l'in-

térieur des familles , où tout est comun , n'y règne-t-il point de désordres ?

Je ne m'arrêterai point pour le coup , sur l'insinuation non moins hasardée , par laquelle il finit cet article , come si dans son système , il ne pouvoit y avoir ni *ambition* , ni *cupidité*. Nous y reviendrons dans la suite.

„ Tant que cette Société , *ajoute-t-il* , se main-
 „ tiendra dans son établissement primitif , les
 „ Loix naturelles suffiront pour la diriger „
 Et pourquoi ne s'y maintiendrait-elle pas ? Si aucun vice ne peut l'infecter , que des vices *momentanés & sans suite* , si aucune *ambition* ni aucune *cupidité* ne peuvent s'y introduire , si les *Loix naturelles sont suffisantes pour la diriger* & si chacun de ses individus se *soumettent naturellement* , sans peine & come de droit à ses préceptes , qu'est-ce qui pourroit l'en faire sortir ? Le malheur de l'*Observateur* est de ne pas être toujourns conséquent ; ou plutôt d'entrevoir la vérité , nonobstant l'attachement à son nouveau système , & de nager entre deux eaux , sans pouvoir prendre de parti. La vérité est , que ni la communauté , ni la propriété des biens ne rend les Loix naturelles suffisantes , ou insuffisantes. Il en faut chercher la cause dans le cœur de l'homme , qui demeurant le même , quelque système que l'on suive , y produira , à quelques changemens près , les mêmes effets. Dans la communauté des biens ,

come dans la propriété , la Loi feroit entendre fa voix ; elle presseroit , elle solliciteroit , & il dépendroit de l'home de lui résister ou de s'y soumettre. A moins donc que l'on ne nous fasse voir , que le cœur de l'home feroit entièrement changé , l'on aura de la peine à nous persuader , que les Loix naturelles seroient suffisantes come on nous en assure.

„ Mais , *continue-t-on* , si cette Société ,
 „ laisse une fois introduire chez elle l'usage du
 „ *tien* & du *mien* , alors l'égalité sera rompue ,
 „ anéantie sans retour „. Une égalité parfaite ,
 j'en conviens. Mais cette égalité est impossible ; elle ne peut pas même avoir lieu dans le système de la communauté des biens , nous en verrons la preuve dans la suite ; elle n'entre point dans les vues de la Providence relativement à l'home sur cette terre , preuve en soit la différence des dons & des talens qu'elle répand sur les homes ; différence , qui non-seulement apporte par elle même une grande inégalité entr'eux , mais qui ne peut encor qu'entraîner plus ou moins de considération de la part des autres , suivant que ses dons & ses talens peuvent avoir plus ou moins d'influence sur le bonheur comun.

„ Cette égalité une fois rompue & anéantie sans retour , *ajoute-t-on* , des Loix
 „ aussi simples ne pourront plus s'exécuter
 „ dans leur véritable étendue , ni contribuer

„ à servir de règle & à soutenir la Société. „
 C'est-là une assertion aussi hardie , que l'on
 en puisse avancer. Si l'on s'étoit contenté de
 dire , qu'elles ne pourroient plus s'exécuter
 dans toute leur étendue , on le lui passeroit ;
 mais afirmer positivement , qu'elles ne pour-
 roient pas seulement *contribuer à servir de rè-
 gle & à soutenir la Société*, c'est ce qui se
 trouve démenti par l'expérience. N'y a-t-il
 donc pas un seul home sur la terre , pas seule-
 ment nôtre *Observateur* , qui , dans le sistème
 présent , prenne ces Loix pour règle de sa
 conduite ? Ces Loix étant maintenant fou-
 lées aux pieds , qu'est-ce qui soutient donc
 actuellement les Sociétés ? Mais écoutons les
 preuves qu'il nous donne de cet étrange para-
 doxe.

„ Pour être certain , *dit-il* , de cette vé-
 „ rité , il ne faut que faire attention que le
 „ Droit de propriété est susceptible d'une si
 „ grande multitude d'intérêts compliqués ,
 „ qu'il est impossible que les Loix naturelles
 „ n'en souffrent à chaque instant de cruelles
 „ atteintes ; source funeste & toujours re-
 „ naissante de désordres , d'injustices , de hai-
 „ nes & d'envie „. Que de choses à reprendre
 dans ce peu de paroles !

D'abord il ne s'agit pas ici de prouver , qu'il
 est impossible que *les Loix naturelles ne souf-
 frent*, par la faute des homes , à chaque instant

de cruelles atteintes , mais qu'il est impossible qu'elles puissent contribuer à servir de règle & à soutenir la Société. Dans aucun des deux systèmes les Loix naturelles ne nécessitant point, il sera come impossible qu'elles ne souffrent à chaque instant de cruelles atteintes, mais elles pourront & devront toujours servir de règle & contribuer au soutien des Sociétés.

De plus , qu'une Société soit fondée sur la *propriété* , ou la *comunauté* des biens , il y aura toujours une grande multitude d'intérêts compliqués & qui seront communs aux deux systèmes. Je vais le faire sentir. Il seroit également absurde de dire que des homes entrant en Société , chacun d'eux ne se proposa pas son plus grand bien propre , & qu'il ne s'engagea pas à travailler de tout son pouvoir au bien comun. Dans toute Société il y a donc nécessairement deux sortes d'intérêts très variés & très compliqués ; ceux qui sont communs à tous , qui sont les intérêts *généraux* , ou *communs de la Société* , & ceux qui sont *propres à chacun* des individus , auxquels ils n'ont pû ni dû renoncer. Dans le système de la comunauté des biens , l'individu se charge de travailler immédiatement au bien de la Société , & la Société se charge de pourvoir immédiatement au bien propre de chaque individu. Dans celui de la propriété des biens , l'individu se réserve directement de pourvoir

à ses propres besoins & la Société de veiller à ce que chaque particulier concoure au bien comun, suivant ce qui a été convenu entr'eux.

Or je demande à présent, dans quel de ces deux systèmes se trouvera-t-il *une plus grande multitude d'intérêts compliqués*? Dans l'un & dans l'autre, il doit y avoir & il ne peut y avoir que des intérêts comuns & des intérêts propres. Dans l'un & dans l'autre, les intérêts comuns sont les mêmes, c'est tout ce qui peut contribuer à la conservation & au bien être de la Société; les intérêts propres le sont aussi, c'est tout ce qui tend à la conservation & au bien être de l'individu.

Je demande encor, quel est le plus naturel & le plus conforme au bon ordre, ou de laisser à la Société le soin du bien comun, & à chaque individu le soin de ce qui le regarde; ou de charger la Société du soin de ce qui regarde le propre bien de l'individu & de charger celui-ci de ce qui concerne l'avantage direct & immédiat de la Société? Le pur bon-sens dicte, qu'il faut laisser à chacun le soin de ce qui le concerne de plus près.

Enfin l'on nous oppose, que dans notre système, cette multitude d'intérêts compliqués deviendra une *source funeste & toujours renaissante de désordres, d'injustices, de haines & d'envies*. J'en conviens; mais pour-

quoi diffimuler qu'il en fera de même dans l'autre. Dans ce dernier, chacun cherchera à diminuer sa peine & à augmenter ses avantages ; chacun trouvera que son voisin contribue moins au bien comun & en retire plus que lui ; chacun se croira plus méritant & moins favorisé. Que gagnera-t-on à cela ? Désordre pour desordre, l'un vaut bien l'autre. Par tout où il y a de *l'inconstance*, & de *l'envie*, de *l'emportement* & de *la malice*, il ne peut qu'y en avoir. L'expérience nous fait toucher au doigt ceux de l'état présent & il nous est impossible de prévoir tous ceux de l'autre.

„ Le droit de propriété, *continue l'Auteur*,
 „ exige absolument entre les homes, des
 „ *Loix positives*, qui, bien loin de les rame-
 „ ner à la Loi naturelle, les autorisent au
 „ contraire à l'enfreindre, puisqu'en suivant
 „ même exactement ces loix, ils peuvent im-
 „ punément & sans choquer la Société en gé-
 „ néral, *faire à autrui ce que chacun d'eux en*
 „ *particulier ne voudroit pas qu'on lui fit.* „
 Que veut on nous dire par là ? Seroit ce que toute Loi positive, bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, *les autorise* au contraire à l'enfreindre ? Ou seroit ce que *le Droit de propriété exige* absolument des *Loix positives*, qui, bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, *les autorisent* au

contraire à l'enfreindre. Quel de ces deux sens que l'on donne à ces paroles, & je n'en découvre pas de troisième, ils sont également vicieux.

Si c'est le premier, il faut en conclure que toute Société est contraire à la Loi naturelle : Car toute Société exige nécessairement des Loix positives, puisque toute Société suppose nécessairement des conditions & des règles relatives à la nature & au but de l'association. L'homme, en tant qu'homme, nait bien sociable, mais il ne nait pas en Société ; il n'y entre que par un acte libre, qui, n'étant point fixé par la nature, exige nécessairement des Loix positives. „ L'homme, a dit l'Auteur, errant „ & seul jouit d'une indépendance absolue ; „ mais si plusieurs hommes forment une So- „ ciété locale, avec les moyens de la perpé- „ tuer, cette indépendance sera subordonnée „ à l'arrangement quelconque, qu'ils auront „ pris ensemble. „ Cela se confirme par les Loix positives que l'Auteur du code de la nature prescrit, pour une Société fondée sur la communauté des biens.

Ne négligeons pas de nous prévaloir de ce que nous venons de dire. Par tout où il y a des Loix positives, il doit y avoir des Magistrats, ou des préposés sur leur exécution, qui aient une autorité suffisante pour y contraindre les réfractaires. Là où il y a une

autorité réprimante, il doit y avoir une dépendance, de la part des ressortissans, & une prééminence, ou une distinction honorable en faveur des préposés. Il devra donc nécessairement y avoir des distinctions, des honneurs & des dignités dans une Société fondée sur la communauté des biens.

Que deviendra après cela cette égalité tant vantée, qui aura lieu dans le système de la Communauté, & cette objection tant de fois rébattue contre celui de la propriété des biens & que l'on tire de l'inégalité qu'elle introduit ? Cette Objection auroit eu plus de justesse, si l'on se fut contenté d'insister sur la nature & le degré de cette inégalité.

Quelle exactitude y a-t-il encor dans ce que l'on affirme si gratuitement, que *l'ambition* & la *cupidité* ne peuvent point avoir lieu dans la communauté des biens ? La subordination fera, si l'on veut, moins grandes mais n'y a-t-il que les distinctions les plus marquées, qui excitent la cupidité ? L'ambition n'a-t-elle lieu que dans les Monarchies, dans les pays où le Maître est Despote & ses Ministres de petits Tirans ? CESAR, parmi des sauvages, qui n'auroient vécu que de la pêche & de la chasse, se seroit-il contenté d'être égal à tout autre ? Un ambitieux vise-t-il d'abord aux plus hautes dignités ? Est ce comparer & comparer d'une manière

à découvrir la vérité, que de doner la préférence à un état sur un autre, en ne faisant attention qu'aux avantages vrais ou faux de l'un, & aux défavantages vrais ou faux de l'autre ?

Que si cette proposition se prend dans le second sens, elle sera trop importante pour l'admettre, que sur les preuves les plus claires & les plus fortes. Il ne suffira pas de montrer, que les Loix positives qui subsistent actuellement, *bien loin de ramener les homes à la Loi naturelle, les autorisent à l'enfreindre.* Ce n'est pas de quoi il s'agit & il y a longtems que Mr. BARBEIRAC a prouvé, que les Loix civiles autorisoient fréquemment des injustices, sans que personne se soit avisé d'en conclure, avec *l'Auteur des Observations*, que le droit de propriété n'en admet & n'en peut admettre que de semblables.

Il y a plus, puis qu'il prouve très mal que les Loix positives, actuellement existantes, *autorisent les homes à enfreindre la Loi naturelle.* Car quelle preuve nous en donne-t-il ? C'est qu'en „ suivant même exactement ces „ Loix, ils peuvent impunément, & sans „ choquer la Société en général, *faire à autri „ ce que chacun d'eux en particulier ne voudroit „ pas qu'on lui fit.* ” Or est ce là autoriser les homes à enfreindre la Loi naturelle ; les Loix

positives admettent un home , acufé d'un commerce impur , à fe purger par ferment ; il fait un faux ferment , il eft liberé & éxemté de la peine : Poura-t-on dire que ces Loix l'autorifent à faire ce faux ferment , & à nuire par là à fon prochain ? Ces mêmes Loix ordonnent qu'un Créancier prouve la légitimité d'une dette , fi moins il eft débouté de fes prétentions : Autorifent elles pour cela un débiteur à nier une dette légitime & à profiter de l'impuiffance ou fe trouve fon créancier ? Si dans l'un & l'autre cas , celui qui viole la Loi naturelle *ne choque point la Société en général* , c'eft parce que l'on ignore , ou que l'on ne peut pas s'affurer de quel côté eft l'infraction. Cet inconvéniement ne vient donc point de la nature des Loix positives , mais de l'état ou fe trouvent les homes fur cette terre ; & par conféquent la fource étant comüne à tous les fiftêmes , il aura lieu dans celui de la comunauté , come dans celui de la propriété des biens. Ce feroit donc perdre nôtre tems , que d'entrer dans l'examen des divers exemples que cet Auteur raporte , pour prouver un fait , qu'on ne lui contefte point , & qui ne fait rien à la queftion.

Au défaut d'argumens folides , tirés de la raifon , il a recours à l'autorité de J. C. , qui , dit il , s'eft propofé de ramener les homes à la comunauté des biens ; à l'efprit de l'Evan-

gile & de la Morale, qui inculque par tout des maximes incompatibles avec la propriété des biens, à l'exemple de l'Eglise primitive, qui vivoit dans une parfaite communauté de biens. Quel vaste champ à la dispute, si on vouloit y entrer? Mais je pense qu'on peut la réduire à de plus petits termes.

Puisqu'il en appelle à l'autorité de J. C. & de ses Apôtres, il est sans doute persuadé, qu'ils n'ont pû se contredire. Si donc je prouve aussi clairement que possible, que J. C. ses Apôtres, l'Evangile & l'Eglise primitive ont constamment supposé, qu'il y auroit & devoit toujours y avoir, dans l'Eglise Chrétienne, des distinctions fondées sur la propriété des biens, il ne se pourra pas qu'ils aient condamné cette propriété & établi la communauté des biens dans le sens de l'Auteur. Or qu'on lise l'Evangile; que l'on parcoure les fastes de l'Eglise primitive, partout l'on trouvera les distinctions de Princes & de sujets, de riches & de pauvres, autorisées & supposées come devant avoir lieu jusques à la fin des siècles, tandis que l'on ne trouvera pas un seul endroit, qui enseigne directement & en autant de termes, que *la propriété des biens soit un obstacle au salut* & qu'il faille y renoncer, pour avoir part à ce salut. Que veut dire nôtre Seigneur dans les paroles suivantes? *Vous aurez toujours*

jours des pauvres avec vous ; Un riche entrera difficilement dans le Roïaume des Cieux ; Rendés à César ce qui est à César ; J'ai eu faim & vous m'avez donné à manger ; J'ai été nud & vous m'avez vêtu ; caren ce que vous l'avez fait à un de ces plus petits, qui croient en moi , vous me l'avez fait à moi même. Que signifient ces paroles de ST. PAUL ? Que toute personne soit sujette aux Puissances supérieures ; il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu ; les Puissances qui sont en état sont ordonnées de Dieu ; celui qui résiste aux Princes résiste à l'ordonnance de Dieu. A quoi aboutissent tant de préceptes donés aux riches est aux pauvres , aux grands & aux petits, aux Maitres & aux Serviteurs ? Pour qui faisoit-on des Collectes ? Qui étoient ceux, qui châque premier jour de la semaine, devoient mettre à part leurs au monēs ? Si les premiers Chrétiens n'avoient rien en propre , coment avoient ils des procès entr'eux, & coment avant l'Eucharistie, l'un avoit il faim, tandis que l'autre faisoit bone chère ? &c. &c. &c.

Il est dont clair come le jour, que l'Evan-gile , bien loin de condanner la propriété des biens, come illégitime & contraire à la Loi naturelle, la suppose en une infinité d'endroits, come très conforme aux vües de la Providence. Est ce après cela raisonner juste que de nous oposer quelques exemples a

ticuliers quelques instructions données , dans des circonstances singulières , quelques préceptes exprimés en termes figurés ? Mais ce que l'on trouve ici de plus répréhensible, c'est ce ton insultant avec lequel on ose se demander ; *Dans ce que l'on appelle le Christianisme , y a-t-il de véritables Chrétiens ?* Quel sujet de récrimination ne nous fourniroient pas des personnes , qui se disent convaincues que la propriété des biens est incompatible avec la Religion naturelle , & qui cependant n'y renoncent point ? J'aime à me persuader que cela lui est échappé.

L'on auroit d'autant plus tort d'insulter de cette manière au Christianisme, que quand les raisonnemens , que l'on avance , seroient encor plus solides qu'ils ne le sont, ce seroit une grande imprudence de renverser l'établissement présent sur de tels fondemens. La raison en est claire. Dans des sujets de pratique , extrêmement compliqués , l'on ne doit jamais se contenter de simples raisonnemens abstraits, quelque exacts qu'ils paroissent , ni adhérer aux conséquences que l'on en tire, qu'après les avoir légitimées par des expériences convenables. Cette règle est trop connue , pour que l'on puisse supposer qu'elle soit ignorée de personnes , qui s'établissent Réformateurs du genre humain. On l'observe soigneusement dans dans l'usage

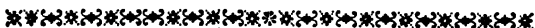
comun de la vie , dans l'Agriculture , la Médecine , la Méchanique , la Phisique , dans toutes les parties des Mathématiques mixtes &c. Y auroit-il donc de la prudence à la négliger , dans l'ocasion la plus impertante de la vie , & à renverser toutes les Sociétés actuellement éxistantes , sans avoir feulement une expérience , qui constate de la simple possibilité de ce que l'on voudroit y substituer ?

- Il est vrai que *l'Auteur du code de la nature* en apelle à l'expérience de quelques fauvages , habitans de quelqu'Isle déserte , qui vivent de la chasse & de la pêche , dans une grande innocence & une parfaite tranquillité. Mais 1°. Est il suffisamment constaté qu'ils vivent dans une entière & absolæ communauté de biens ? 2°. Est il également sûr qu'ils observent les préceptes de la Loi naturelle dans toute leur étendue ? 3°. Leur parfaite soumission à la Loi naturelle est elle l'éfet immédiat de ce qu'ils ne possèdent rien en propre ? 4°. Le caractère personel de ces fauvages , la douceur de leur tempérament , leur vie dure & frugale , l'abondance où ils se trouvent de tout ce qu'ils estiment bon & utile , ou quelqu'autte circonstance , qui leur est particulière , ne rendent ils point cette communauté possible parmi eux , quoiqu'impossible ailleurs ? 5°. Enfin quelle consequenc

tirer de ce qui se passe parmi un petit nombre de sauvages , isolés de tout le reste du genre humain, qui ne conoissent de biens, que ceux que la chasse & la pêche procurent en abondance & dont les mœurs sont brutes , à la multitude innombrable d'hommes , répandus sur toute la terre , qui ne pourroient plus se réduire à un genre de vie , si opposé à leurs mœurs présentes ? Cette expérience est donc nulle par rapport à nous , & jusques à ce qu'il y en ait d'autres bien constatées , ce seroit le comble de l'imprudencce de mettre seulement en question , si l'on ne devoit pas donner à la communauté des biens la préférence sur la propriété.

Je laisse à présent décider à tout juge impartial , de quel côté il y a le plus de témérité , ou de celui de *l'Observateur*, qui assure dans plus d'un endroit qu'il a *démonstré* que la propriété des biens est incompatible avec la Loi naturelle, & que la communauté en est le rétablissement , ou du mien , qui ose dire que J'AI DEMONTRE' QUE L'AUTEUR DES OBSERVATIONS N'A PAS SEULEMENT ETE' A MEME DE DEMONTRER , QUE LA COMMUNAUTE' DES BIENS FUT POSSIBLE ENTRE LES HOMES FAITS COME ILS LE SONT.

LAUSANNE.



LETTRE

A Mr. M. D. M.

A l'ocasion des Observations sur la Loi Naturelle.

VOS *Observations générales sur la Loi naturelle* m'ont rapelé des réflexions que j'avois déjà faites sur le même sujet & m'en ont fait faire de nouvelles. Le bon cœur qu'indique vôtre pièce me persuade que vous ne verrés point avec peine la liberté que je prens de vous en comuniquer quelques unes. Je tacherai de n'en pas abuser. Comunément on ne fait pas grace à une littérature défectueuse, pour le prix de ce qu'elle aporte (*): Quoique je pense mieux sur vôtre compte, je me retrairai à de simples indices. Peut-être verriez vous avec plaisir, l'enchainure de principes & de conséquences, qui fondent ma façon de penser sur cette matière: Ils méritent quelque attention, quoi qu'ils ne m'aient pas conduit à un degré d'évidence entièrement

(*) La mode de censurer des mots a quelque chose de trop pédant pour se soutenir longtems; aussi comence-t-elle à vieillir.

satisfaisant. Si vous en étiez curieux, je vous prierois, dans votre Feuille d'avis, de me procurer une adresse où je puisse vous faire parvenir quelques Cahiers. Outre la raison que je viens d'apporter, la matière seroit trop ample pour trouver place dans ce Journal.

On a toujours quelque prédilection pour ses propres jugemens. Suivant le mien, vous avés été à bout-touchant de la vérité, mais sans y doner à plein. Les difficultés qui vous restent, aussi bien qu'à moi, ne pourroient-elles pas venir des causes suivantes? 1°. Que nous n'avons pas des idées bien claires de la nature de la chute de l'home, & du Salut: 2°. Que nous ne distinguons pas assés, ce que l'home est avant sa chute, de ce qu'il est après: (*) On confond souvent ces deux états dans les raisonnemens qu'on fait, touchant la Loi, en apliquant indifféremment aux deux, ce qui ne convient qu'à un; ou en déduisant de l'un ce qui ne peut se déduire que de l'autre: 3°. Qu'on distingue mal à propos la Loi naturelle de la Loi révélée, dans le sens littéral, qui ne sont que l'expression, ou la promulgation l'une de l'autre: 4°. Qu'on

(*) On trouve dans l'amour des Pères & des Mères pour leurs Enfans, une image, si ce n'est un reste, de ce que l'home a été & n'est plus. Si cet amour pouvoit s'étendre hors de l'enceinte des *siens*, il redeviendroit à peu près ce qu'il a été.

confond ce qui est de la Loi proprement , ou de l'Évangile en particulier , en apropiant à l'un , ce qui appartient à l'autre : 5°. Qu'on a de fausses idées de la nature des vertus & des vices , & qu'on en donne de fausses définitions (*) : 6°. Qu'on s'égare dans le passé ou l'avenir , en y cherchant ce qui est présent : 7°. Qu'on prend des apparences pour des réalités , & les moïens pour la fin.

Si j'ai bien pris votre pensée , l'amour du Prochain , à l'exacte proportion de celui que nous avons pour nous mêmes , est le point principal de la Loi naturelle (**); l'égalité , & la communauté générale des biens & des maux en résultent immédiatement & come nécessairement. Si quelqu'un faisoit là dessus la question qu'on fit à J E S U S - C H R I S T ; *qui est mon Prochain ?* On lui répondroit , sans doute , que ce sont tous les homes généralement , parce que la Loi naturelle est imposée à tous. JESUS ne fit pas la même réponse ; & il est en question , si la Loi natu-

(*) Quelle brieveté dans la Morale, si on définissoit l'Avarice, *la propriété particulière* ; & l'Orgueil, *un sentiment de distinction & de prééminence !*

(**) Je ne parle pas de l'amour de Dieu, parce qu'il est moïen , & compris dans celui du Prochain. *Celui qui aime son Prochain* , dit S. Jaques, *a accompli la Loi.* C'est donc dans le Prochain qu'il faut aimer Dieu.

relle établit une proximité générale. L'homme en quelque sorte changé de nature, depuis sa création : Ce qui étoit naturel en lui, dans un tems, ne l'est pas dans l'autre & la Loi naturelle doit résulter de la nature de l'homme.

L'amour est un effet de l'estime, & s'il est naturel d'estimer & d'aimer chaque chose proportionnellement à sa valeur, tous les hommes étant égaux dans le premier état de nature, le commandement d'aimer autrui *comme soi même* ne fauroit être plus juste. Ils sont tous prochains les uns des autres par cette égalité, & tout est à tous. Mais si Dieu a fait l'homme droit, il est vrai aussi que les hommes se sont égarés dans de grands détours ; c'est à dire, qu'ils ne sont plus tels que Dieu les a faits ; leur entendement a été obscurci de ténèbres, chez les uns plus, chez les autres moins ; & leur volonté a suivi le dérèglement de leur esprit : Par là il y a différence de prix ; l'égalité primitive a été anéantie ; il ne faut donc plus considérer la nature de l'homme, telle qu'elle à du être, mais telle qu'elle est ; & c'est de là, ce me semble, que doit résulter l'assemblage des devoirs qui font la Loi naturelle, & le degré d'estime & d'amour que l'on doit à chacun.

Il est donc problématique, pour le moins, si le commandement d'aimer son Prochain *comme soi même*, est de la Loi naturelle. Si cet amour,

quant à l'égalité, n'en est pas, il n'est pas imposé généralement à tous, & envers tous; mais à ceux seulement, & envers ceux qui sont sous la Loi particulière à laquelle ce commandement appartient.

La Loi tire sa nécessité de la dépravation du cœur humain; c'est là sa cause. S. PAUL dit expressément *qu'elle est venue à cause de la transgression*. Chercher donc la Loi dans le premier état de nature, c'est à dire avant la *transgression*, c'est chercher l'effet avant sa cause.

Dans l'état d'égalité générale, le mot de *Prochain* doit être barbare, parce qu'il ne peut y avoir de proximité sans éloignement. Il doit sa naissance à l'opposition dans laquelle les hommes se sont mis, les uns à l'égard des autres; par des intérêts séparés & particuliers. Ainsi, les *Prochains* sont ceux qui sont moins éloignés de quelqu'un; moins en opposition avec lui; ou plutôt, ceux qui renonçant à l'éloignement, par des liens naturels particuliers dans la Loi, ou par des nœuds sacrés, dans la foi, se sont approchés les uns des autres. Ce n'est pas qu'il ne faille aimer généralement tous les hommes, puisque la Loi & l'Évangile s'unissent à recommander de faire du bien à tous, même à ses ennemis; mais le degré d'égalité, ou ce qui en approche, est dans la Loi, réservé au *Prochain*

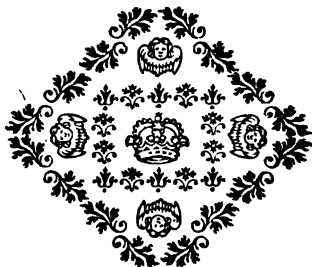
plus, ou moins, à proportion du degré de proximité. S'il falloit aimer tous les homes, indistinctement, *come soi même*, que pourroit on faire de plus pour les Domestiques de la Foi ?

Pour expliquer la relation de *Prochain*, dans une Parabole, J E S U S - C H R I S T fait faire choix d'un seul entre trois, favoir, du Samaritain bienfaisant, à l'exclusion du Sacrificateur & du Lévitte: Or ces deux derniers auroient été prochains du Juif, come le Samaritain; ou plutôt, il n'y auroit point eu de choix à faire, si le mot de *prochain* avoit du se prendre universellement. Les Juifs l'entendoient dans le sens naturel, suivant la Loi, généralement de tous ceux de leur Nation; parcequ'ils étoient tous issus d'ABRAHAM par ISRAEL; & si nôtre Seigneur l'étend dans le sens spirituel à toutes les Nations, ce c'est que pour le restreindre, entre toutes, dans la Société de ceux qui, préférant les rapports de conformité de l'esprit & du cœur, se font vœu d'une amitié réciproque.

Cette aproximation, résultante de l'amour d'égalité, n'appartient donc point à la Loi, parce, come dit l'Apôtre, que *la Loi vient de la transgression*, que l'amour d'égalité bannit. Elle convient parfaitement à l'Évangile, qui, aiant pour but d'affranchir l'home du joug onereux de la Loi, ne pouvoit y tendre plus

moralement, & plus directement, qu'en la rendant superflüe par son accomplissement : Car *la Charité* ; ou l'amour d'égalité, vertu fondamentale du Christianisme, est l'accomplissement de la Loi.

A juger philosophiquement des choses, on voit que le Christianisme n'a rien de moins sensé, que la Religion naturelle ; pour ne pas dire, qu'à cet égard, come à tout autre, il l'emporte de beaucoup : Ce n'est pas pour vous, *Monsieur*, que je fais cette réflexion. Soiés persuadé des sentimens de considération distinguée, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.





R E P O N S E

A l'Auteur, qui a annoncé ingénieusement le Poème de la Mort d'Abel, & qui a écrit sur ce sujet une Lettre inserée dans le Journal Helvétique de Nov. 1760. p. 282.

MONSIEUR,

LORSQUE je ne ferois pas de vôtre sentiment, je desirerois d'en être, par la manière polie, dont vous réfutés le mien. Si tous les Critiques vous ressembloient, il y auroit du plaisir à céder la victoire a des adverfaires, qui fauroient gagner le cœur, en éclairant l'esprit. Malheureusement on ne se contente pas d'avoir raison, on veut encore la gloire de fouler impérieusement à ses pieds son adverfaire, & si l'on comence la dispute avec modération, on la finit presque toujours par des injures. Il n'en sera certainement pas de même entre vous & moi, & si je vous propose mes idées, c'est plutôt pour vous donner lieu de m'instruire, que pour réfuter les vôtres.

Il s'agit du prélude du Poème d'*Abel*:

Vous le trouvés trop long, trop orné, & affés mal placé; cela peut-être, fans que ce Poème, que vous admirés d'ailleurs, perde beaucoup de son prix. Le frontispice d'un bâtiment, peut être trop beau, trop grand & mal fitüé, fans que l'édifice en foit moins solide, moins comode & moins agréable. On a reproché à RACINE d'avoir, dans sa tragédie de *Phèdre*, décrit la mort tragique d'*Hypolite*, avec trop de fleurs & d'emphafe; cependant cette Tragédie n'en est pas moins belle, ni moins estimée.

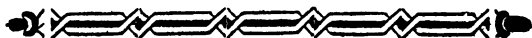
Il n'est pas surprenant qu'un jeune Poète, tel qu'est l'Auteur du Poème d'*Abel*, se laisse entrainer un peu loin par son imagination & son entoufiasme. Quand la verve nous faifit, on ne s'arrête pas aifément. La raifon ni le goût ne blament pas une efpèce d'yvrefse poétique, qui tourne au profit du Poème même, en y répandant plus de chaleur & de feu. Il est affés naturel qu'un Poète convaincu de l'importance de fon art, & qui en connoit mieux que perfone tous les charmes, rache d'en perfuader les autres. L'ouvrage doit paroître d'autant plus beau, que l'art, qui le produit, est plus estimé. Le Poète qui se flate de parler le langage des Dieux, ne doit pas s'affujettir aux règles févères des homes.

Mais dites vous, *Monsieur*, le début de

ce Poëme n'est pas proportioné au Poëme même, assez simple, quoi que plein de sentimens & de pathétique; cela est vrai. Il faut cependant convenir qu'il s'y trouve des pensées nobles, exprimées d'une manière sublime: Tels sont les Discours que le Poëte met dans la bouche des Anges, lorsqu'il les fait descendre du Ciel, pour parler à ADAM, à CAIN, & à ABEL. Il s'élève alors avec noblesse, & prend le vrai ton, & les couleurs du sujet. Que de grandeur & d'énergie dans la Prière d'ABEL. J'ai été tenté de la mettre en Vers, mais j'ai crains que la contrainte de la rime & de la mesure ne lui fit perdre trop de beautés. Peut-on peindre avec plus de force les regrets & les remords de *Cain*? Je serois bien fâché que nous n'eussions pas ce morceau, que les Journalistes de *Trévoux* trouvent superflu. Mais que de douceur, d'élégance & de mérite, lors que l'Auteur peint les beautés de la nature? En vérité, *Monsieur*, ce Poëme mérite bien vos éloges, & ceux de M. de MIRABEAU qui lui font honneur.

J'ai trouvé, come vous, *Monsieur*, les expressions de la Lettre de M. de MIRABEAU que vous cités, louches & obscures. Ce n'est pas du côté du stile que je prendrois cet Auteur célèbre pour modèle. J'aimerois mieux lui ressembler par les sentimens & la manière de penser. Je crois come vous, que dans cet

endroit, il a voulu parler des François ; mais quand il seroit vrai que leurs mœurs sont étrangères à la nature, ils savent peindre avec force & avec grace.



AUX EDITEURS.

A l'occasion du Jubilé de l'Université de BALE.

MESSIEURS,

VOUS nous avés doné dans vôtre Journal du Mois d'Août, p. 424. le beau Discours prononcé par Mr. ISELIN Secrétaire d'Etat de la République de Bâle, en remettant au Recteur de l'Université, le présent du Magistrat (*), à l'occasion du Jubilé qu'elle célébroit. Le plaisir que cette pièce a fait à plusieurs de vos Lecteurs me persuade qu'ils n'en auront pas moins de voir ici un petit *Extrait des Actes de ce Jubilé*. Ce sont de ces morceaux nationaux, qui doivent naturellement, & par préférence à divers autres, entrer dans le *Journal Helvétique*, dont l'objet principal

(*) Ce présent consistoit dans une Coupe, magnifiquement travaillée, dans laquelle se trouvoient deux Médailles que la République avoit fait graver pour cette solennité, & de fort beaux vers, que M. ISELIN adresse à l'Université au sujet de ces Médailles.

est fans doute de faire conoitre la Littérature de la Suisse & les grands Homes qu'elle a produits.

Les Suiffes n'étoient conus autrefois, que par leur valeur dans la guerre, par la simplicité de leurs mœurs, par leur bonne foi & leur ignorance. Aujourd'hui ils cultivent les sciences avec le plus grand succès. Cette Nation libre & heureuse nous a fourni dans le siècle précédent, & sur tout dans celui-ci, des homes illustres dans tous les genres. Récemment on a traduit d'Allemand en François, des Poësies, que la France a admindées. Le séjour de la paix, de la liberté & du bonheur pourroit il ne pas être celui des lumières? Les Sciences ont par elle mêmes tant d'atraits, qu'on les voit toujours fleurir chez les Peuples, qui ont le loisir de les cultiver, & dont l'activité n'est pas distraite par les guerres, les besoins & le malheur.

C'est à la fondation de l'Université de Bâle par le Pape P I E II, qu'il faut atribuer les premiers progrès des Sciences en Suisse. On a ensuite établi aussi des Académies à *Zurich*, à *Berne*, & à *Lausanne*, mais l'Université de *Bâle* est la première, qui en instruisant la Jeunesse Helvétique a comencé peu à peu à répandre des lumières chez cette Nation; & c'est aussi celle, qui s'est toujours le plus distinguée, par la célébrité de ses Docteurs.

Le

Le 15 Avril 1760. elle célébra son troisiéme Jubilé. Le Discours prononcé à cette occasion renferme des détails intéressans sur cette célèbre Université: En voici un précis fort abrégé.

L'Orateur (*) après avoir exposé l'utilité des Académies en général, & indiqué les avantages que l'Université de Bâle a en commun avec d'autres, s'atache surtout à montrer ceux qui lui sont particuliers.

Le premier de ces avantages est la paix dont elle a constamment joui depuis trois siècles, c'est à dire depuis son origine, jusqu'à présent.

Le second avantage de cette célèbre Université est la protection que la République lui a toujours accordée, & qu'elle a surtout signalée, dans le Siécle écoulé, par plusieurs bienfaits, que Mr. THOURNEISEN passe en revue. Dans ce nombre est le Jardin Botanique, fondé en 1692. & l'érection d'une Chaire en Physique expérimentale en 1628. Depuis peu de tems on a établi des Docteurs en Eloquence & en Poésie, en Histoire Helvétique, en Géographie & en Géométrie Pratique. La Munificence Souveraine n'a

(*) C'étoit Mr. *Jean Rod.* THOURNEISEN, Docteur & Professeur en Droit, & alors Recteur de l'Université.

cessé d'enrichir aussi la Bibliothèque de l'Université, par plusieurs achats considérables.

Tant de soins n'ont pas été infructueux. L'Université a toujours mérité la bienveillance de son Souverain, par le grand nombre d'hommes célèbres, qu'elle a produit, & par l'affiduité & le zèle de ses Docteurs. C'est là son troisième & son plus grand avantage, & l'on ne peut douter, qu'il ne lui appartienne aux plus justes titres, si l'on considère les preuves que l'Orateur nous en fournit.

Parmi les Théologiens de Bâle se sont surtout distingués les deux *Jean Rod. WETSTEIN* Père & Fils, qui ont allié à la Théologie, la plus parfaite connoissance de la Langue Grèque, & la lecture des Pères, trop négligée aujourd'hui. *Jean ZWINGUER*, *Samuel WERENFELS*, qui a combattu avec tant d'esprit les logomachies des Savans, & qui a comencé à introduire dans la Théologie la saine Philosophie; *Jaques Christofle ISELIN*, & *Jean Louis FREY*, qui ont également perpetué leur mémoire par l'étendue de leurs connoissances, & par leur libéralité.

Remige, Sebastien & Boniface FESCH, *Lucas & Jaques BURGHART*, *Jaques BRANDMULLER*, *Nicolas PASSAVANT*, *Jean WETSTEIN*, *Jean TONJOLA*, *François CHRIST*, *Jean Rodolphe de WALDKIRCH*, & *Nicolas BERNOULLI* ont

rempli avec distinction les Chaires de Jurisprudence. On pleure encore la mort de ce dernier, qui n'étoit pas moins versé dans les autres Sciences, que dans la Jurisprudence. Sa Dissertation *de Usu Artis conjectandi in Jure*, publiée à Bâle en 1709. mérite plus d'éloges qu'un grand nombre d'ouvrages volumineux.

La Médecine, dans toutes ses parties, n'a pas été moins heureusement cultivée à Bâle. *Theodore ZWINGUER, Jean Henri STEHELIN & Bernhard VERZACHA* se sont surtout acquis une grande réputation.

Dans la Littérature Gréque & Orientale se font principalement illustrés les WETSTEIN & les BUXTORF. Mais c'est surtout par les Mathématiques & la Physique, que l'Université de Bâle s'est distinguée dans le Siècle passé de toutes les autres Universités; c'est elle qui possède cette famille illustre, qui s'atire depuis si longtems l'admiration de l'Europe, & qui ne cesse de l'étonner par la succession non interrompue de grands hommes, qui en sortent continuellement. Outre Mrs. BERNOULLI, le célèbre STEHELIN a aussi contribué à Bâle aux progrès de la Physique, & les membres de la Société Helvétique, qui y est établie, ne méritent pas moins les plus grands éloges, par leur

excellens Mémoires sur toutes les branches de la Philosophie.

Non seulement les emplois de l'Université de Bâle ont toujours été desservis par des citoyens de cette République, mais elle en a encore pu fournir plusieurs à des Académies étrangères.

Nicolas GURTLER, Théologien célèbre, a été Professeur à *Herborn*, *Hanau*, *Brême*, *Deventer* & *Franequer*, & *Jean SCHÖNAUER* Professeur à *Lausanne*. La Jurisprudence a été enseignée par *Jaques BURGHART* à *Sédan* & à *Herborn*; par *Jean Rodolf de WALDKIRCH* & par *Daniel BERNOULLI* à *Berne*, & par *André WEISS* à *Leide*. Ce dernier est actuellement Gouverneur de S. A. Sérénissime le Prince d'Orange. Mr. *Jean Jaques HOUBER* est Professeur en Anatomie à *Cassel*. *Jaques Christophe ISELIN* & *Nicolas HARSCHER* l'ont été à *Marbourg*, dans l'Histoire & dans l'Eloquence; l'Illustre *Jean BERNOULLI* à *Gröningue*, dans les Mathématiques, & *Nicolas BERNOULLI* à *Padoïe* dans la même science. *Jaques HERMAN* succéda à ce dernier, & quitta cette Académie pour aller à *Petersbourg*, où il enseigna les Mathématiques avec les deux Frères *Nicolas* & *Daniel BERNOULLI*. *Léonhart EULER* est actuellement l'un des principaux membres de l'Académie Royale des sciences à *Berlin*.

Mr. *Jean Bernhard* MERIAN & Mr. *Jean Jacques* HOUBER lui ont été donés pour Affociés dans cette même Académie, le premier pour la Philosophie spéculative, & l'autre pour l'Astronomie.

Jean Jacques WETSTEIN, qui remplaça le fameux *le CLEC* dans la Chaire de Philosophie à *Amsterdam*, & *Lucas* SCHAU, que S. M. Britanique GEORGE I. a élevé à l'état de Chevalier, ont aussi fait honneur à Bâle, leur patrie.

Ce sera la tache de l'Orateur du Jubilé prochain de célébrer les mérites des membres actuels de l'Université. Mr. THOURNEISEN les passe sous un silence respectueux; il finit son Discours par l'énumération des libéralités d'un grand nombre de citoyens envers l'Académie, & par des vœux pour la conservation du brillant état dans lequel elle se trouve à présent.

A l'occasion de ce même Jubilé, Mr. *de* MECHEL Artiste Balois, demeurant à *Paris*, publia une estampe qui est une preuve charmante de son amour pour sa patrie & de ses talens supérieurs pour le gravure. Il avoit déjà doné l'année passée des vues du Rhin, qui anonçoient un habile Graveur de Païffages: Aujourd'hui il nous done de l'histoire & s'y est surpassé.

Nous trouvons dans cette estampe l'Académie, sous les attributs de PALLAS, formant, avec la Liberté, aux pieds des autels, des vœux pour leur conservation. Le buste du Pape PIE II. Fondateur de cette Académie, paroît en haut d'une Piramide. Le Rhin est dessiné dans cette pièce d'une grande manière; il se fait conoitre par une courone de roseaux; il tient un gouvernail à la main & s'appuie sur une urne. De jeunes enfans folatrant autour d'un globe, & s'amusant de compas & de télescopes, indiquent les découvertes que de grands homes, nés dans de cette ville, ont fait dans ce genre. Le dessein de cette belle estampe est de Mr. HEILMAN de Muhlbaufe. On trouve au bas la dédicace suivante :

*Academia Patriæ ejusdemque Proceribus Viris
Magnificis Graviss. Ampliss. Eruditionis lau-
de celeberrimis.*

*Tabulam hanc Honoris & Observantiæ ergo
dicabat*

*Simulq. ut seculum Quartum die XV. Apr.
A. MDCLX. Rite auspdatum Scientia-
rum optimarum splendore, esulgeat devota
mente optat,*

Christianus à Mechel Basiliens. Chaccogr.



CONSPIRATION

D'ALPHONSE, *Cardinal de Sienne*, contre
le Pape LEON X.

IL y a peu de conspirations qui ne soient funestes à leur Auteur. Soit que les mesures soient mal prises ; soit que les plus petits accidens , & les moins prévus , les fassent échouer ; soit que le courage nécessaire pour l'exécution ne soit pas donné également à tous les conjurés ; soit que Dieu souffle sur des complots qui sont presque toujours criminels , il est certain qu'il est fort rare que de pareils projets aient un heureux succès , & ne content la vie à ceux qui ont l'imprudence & la témérité de les former : En voici un exemple.

ALPHONSE, *Cardinal de Sienne*, étoit né à *Florence* d'une famille illustre & fort riche. Il avoit été élevé avec le Cardinal de MEDICIS, avant qu'il fut parvenu au Cardinalat, & avoit beaucoup contribué, par son crédit, à son exaltation. Il se flatoit que l'amitié & la reconnoissance engageroient ce Pontife, à le distinguer, à lui doner sa confiance, &

les meilleurs emplois de la Cour de Rome. Il se trompa. LEON jaloux du mérite d'ALPHONSE, & craignant qu'en lui accordant plus d'autorité qu'il n'en avoit, il n'en abusât & ne se rendit indépendant, loin d'augmenter son pouvoir, le diminua, en le chassant de *Sienna*, dont il étoit Archevêque. Il envelopa dans sa disgrâce ses frères, & son père *Pandolfe* PETRUCCI, qui avoit aidé à l'élevation des MEDICIS, qui s'étoient rendus Souverains à *Florence*, dont ils n'étoient originairement que de simples Citoïens; mais leurs richesses, leurs talens, & leurs brigues, les élevèrent à la souveraine puissance, qu'ils soutinrent dignement & avec splendeur, en protégeant les sciences & les beaux arts.

Le Cardinal de *Sienna*, outré du procédé injuste du Pape, & animé par la vengeance, forma le projet de l'empoisonner, & gagna à force d'argent, son Chirurgien, nommé VERCELLI, qui le traitoit d'une plaie secrète & dangereuse. Il comuniquea son dessein à son bon ami le Cardinal BANDINELLO, & tâcha d'y faire entrer les Cardinaux CORNETO & de VOLTAIRE, qui étoient mécontents du Pontife, & se plaignoient de son ambition; mais ces Cardinaux refusèrent de participer à ce complot: Ils promirent cependant le secret & le gardèrent.

Leur silence n'empêcha pas que cet affreux mystère ne fut découvert. Le Cardinal de *Sienna*, déjà soupçonné, aiant lâché des paroles qui marquoient sa colère & son ressentiment, fut épié de fort près. On surprit des Lettres qu'il écrivoit à son Secrétaire MINO, du lieu où il s'étoit retiré, pour se mettre à couvert de la vengeance du Pontife. LEON instruit de tout, & ne voulant laisser échaper aucun des coupables, dissimula & feignit de vouloir leur pardonner. Il fit écrire une Lettre au Cardinal de *Sienna*, par l'Ambassadeur d'Espagne, qui lui envoya un *sauv conduit*, & l'invita fortement de revenir à Rome, lui promettant une entière sûreté. Le Cardinal se laissa gagner par ces belles promesses; mais à peine fut-il arrivé, que le Pape le fit saisir, & le condamna à mort. Les Cardinaux BANDINELLO, CORNETO, & de VOLTAIRE se jettèrent en plein Consistoire, aux genoux du Pape, avouèrent leur faute, & implorèrent humblement sa clémence. Il accorda leur grace aux prières & aux sollicitations des Cardinaux, mais il fit étrangler le Cardinal de SIENNE, come l'Auteur du complot. VERCELLI fut écartelé à *Florence*, où il s'étoit réfugié. Ainsi se termina cette conspiration. LEON ne fut ensuite occupé qu'à ses batimens, à ses plaisirs, & à amasser de l'argent par un

trafic honteux des Indulgences ; ce qui indisposa les esprits & donna lieu à LUTHER de prêcher la Réformation en Allemagne.



LIVRES NOUVEAUX.

LES Militaires, les Géographes, & même les perſones curieufes d'orner leurs Cabinets de belles Collections de *Plans*, trouveront de quoi ſatisfaire leur goût dans celle que le Sr. DU BOIS, ci-devant Ingénieur Géographe de M. le Comte de MAILLEBOIS, Maréchal Général des Logis de l'Armée du Bas Rhin, donne au public, ſous le titre de *Camps topographiques de la Campagne de 1757 en Weſtphalie*, &c. avec le *Journal de ſes opérations*, & quelques autres *morceaux fort curieux*.

Ce ſont d'abord 56 *Camps* en ordre Chronologique, ſuivis de quatre *Morceaux* intéreſſans, ſavoir

I. *Ordre de Bataille de l'Armée de M. le Maréchal d'ESTRE'ES*, où l'on voit ſa force & ſa compoſition, les noms & les grades de tous ſes Officiers des 3. Etats Majors, & le nombre des pièces d'Artillerie.

II. *Plan des Limites des Hanovriens & des François, conſéquemment à la Capitulation de Cloſter-Seven.*

III. *Plan du Siège d'Harbourg par M. le Prince Ferdinand de BRUNSWICH, très détaillé.*

IV. *Carte générale des Cantonemens derrière le Rhin, après la retraite d'Hanovre, où l'on voit tous les noms des Régimens cantonnés & la quantité de Bataillons & d'Escadrons dont chaque endroit a été chargé.*

S'il est très utile aux Militaires de pouvoir reconoitre les diverses positions d'une Armée, & la suivre, pour ainsi dire, pas à pas, dans tout le cours d'une belle Campagne, il ne doit pas être moins agréable aux amateurs de la Géographie d'avoir devant les yeux autant de Cantons tous levés topographiquement & des plus détaillés. On est encore à desirer une bonne Carte de la Westphalie, & de tels plans en font d'excellens matériaux. Parmi le nombre de ceux-ci, il s'en trouve deux entr'autres, fort curieux & exécutés avec la plus grande exactitude : L'un est le *passage du Weser à Corvey*, & l'autre le *passage de l'Aller à Zell*.

Le *premier* contient un cours du *Weser* depuis *Hoxter* jusqu'à *Bevern*, avec le détail le plus circonstancié d'une demie lieue de terrain de chaque côté du Fleuve.

Le *second*, qui est dans le même genre, offre de plus, la position de M. le Prince *Ferdinand*, vis à vis de *Zell*, & les différens

ataques préméditées pour forcer ce Prince à abandonner son camp, où à combattre.

On ne parlera point de la bataille d'*Hassembek*, dont il a déjà suffisamment parlé de plans. Quant au *Journal des opérations*, on se contentera de remarquer, qu'il est composé des Buletins mêmes, envoyés à la Cour par les Maréchaux de France & qu'il rend compte des positions respectives des deux Armées, depuis le commencement de cette Campagne, jusqu'à la retraite d'Hanovre.

Les conoisseurs, qui ont vû cet Ouvrage, avoient, qu'il ne se peut rien de plus net, ni de mieux exécuté à tous égards; la beauté de l'impression répond à celle de la gravure, qui a été confiée au célèbre. *J. Vander Schley*; & ce n'est pas sans raison que l'Editeur ose se flater, dit-il, que le public n'aura pas de peine à reconoitre, qu'on n'a épargné ni soins, ni dépenses, pour rendre ce Recueil digne de l'attention des curieux, autant par sa forme, que par son fond, qui est des plus authentiques. L'accueil favorable qu'il semble pouvoir s'en promettre, l'engagera sans doute à donner de suite les Camps de la même Armée des Années 1758 & 1759 dont on fait qu'il est aussi en possession.

LA troisième Partie du *Recueil de Mémoires, concernant l'Oeconomie Rurale*, par une

Société établie à Berne en Suisse, vient de paroître : Elle contient les Articles suivans :

Suite & conclusion du Mémoire de M. le Marquis de MIRABEAU.

Traité sur la difette de Bois.

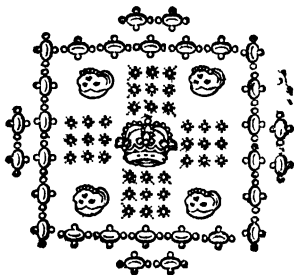
Essai sur la végétation.

Mémoires sur les défrichemens.

Mémoire sur la nature & la culture du Hêtre.

Tables météorologiques de Berne pour Avril, Mai & Juin 1760.

On continue à souscrire pour la suite de cet Ouvrage, à *Berne* chez M. DROZ, préposé à cet éfet par la Société; & à *Zurich*, chez Mrs. HEIDEGGUER & Comp. Marchands-Libraires.





E P I T R E

A M. de T. où l'on examine si l'égalité des biens seroit utile aux particuliers, & à la Société en général.

A MERCATOR, qui pense me confondre,
 Ta Lettre, cher Ami, m'invite de répondre.
 Me crois tu donc de ces Auteurs fougueux
 Qu'un mot aigrit, qui promet à la vengeance,
 Couvrent d'abord, quiconque les offense,
 Du noir venin de leurs traits dangereux ?
 Ha ! de la paix je conois mieux les charmes :
 Partisan du repos, je fuis le bruit des Armes.
 Est-il sensé d'écouter son couroux ?
 De son bonheur mon cœur est trop jaloux.
 Loin de blamer un léger badinage
 J'en fai goûter le tour & le langage :
 De tels Ecrits sincère admirateur
 On m'en verroit féliciter l'Auteur.
 Mais ma Muse, il est vrai, déteste l'injustice ;
 En admirant BOILEAU, je blame sa malice.
 Je veux que la Raison régne dans un Ecrit,
 Et que toujours le cœur fasse honneur à l'esprit.
 Je veux qu'un Ecrivain, à l'équité fidèle,
 De l'honête home en lui nous montre le modèle.
 Que sublime ou badin il ait de la clarté ;
 Et qu'il ne brille point d'un éclat emprunté.

Qu'évitant d'être d'ur, grossier & fatirique,
 Sa plume, sans aigreur, & s'énonce & s'explique.
 Je ris de ce Censeur, qui patri de phébus
 Dans des Vers tortillés défilant ses rébus,
 Anonce à ses Lecteurs qu'il rime come quatre:

Un pareil Capitan ne se plait qu'à combatre;

Car son penchant ne fauroit se trahir.

Pour moi tout seul je le laisse débatre;

Et pour si peu, ne faurois le hair.

Mais, bien ou mal, ne fauroit-on écrire,
 Sans devenir l'objet de la satire?

Hé! dirés vous, d'un si petit lardon

Ne peut-on point obtenir le pardon?

N'oseroit-on avec délicatesse

Tancer un Ecrivain qui manque de justesse?

Ou rire d'un Ecrit dénué de bon sens?

Cela s'apelle-t-il affaffiner les gens?

En tout Pais la Critique est permise.

Somes nous pas en Pais de franchise?

VOLTAIRE en ses écrits épargne-t-il FRERON,

LE FRANC, TRUBLET, BERTIER, malgré tout
 leur renom?

Le Parnasse gémit de leur longue quèrelle;

Le Public est blessé de leur guerre cruelle,

Et de voir des Auteurs, par de fades bons mots,

Se plaire, à leurs dépens, à divertir les fots.

Loïn de travailler à se nuire

Ne vaudroit-il pas mieux s'ocuper à s'instruire?

Faut-il de nos débats informer l'univers !
On peut-être honête home & faire mal des vers.

Mercator peut aussi faire des Comédies

Des Entretiens, ou d'autres rāpsodies.

Il peut faire parler, sans goût & sans raison,

Tout à son gré, *Marcus*, *Cornion*,

Et, s'il lui plaît, il peut encor sans gêne,

Faire à *Copet* jouer son *Diogène*.

Il vaudroit-mieux goûter un doux sommeil,

Sans que jamais personne vous éveille;

Il est des gens dont je crains le réveil;

Ils ont toujours quelque puce à l'oreille.

Tel se fait voir un obscur raisonneur,

Qui bassement, s'érigeant en Censeur,

Nous vient en Vers frédoner ses pensées,

Propos rompus, phrases rapétassées,

Et rimailant sur un burlesque ton

De ses erreurs nous fait une leçon;

Et de nos bons Auteurs rejetant la pratique

Ne nous fait voir en lui qu'un goût faux & go-
thique (*).

Dans un Ecrit sorti du creux de son Cerveau,

Ce grand Législateur fait un Code nouveau,

Et partageant nos biens par Arrêt authentique

A l'envi de PLATON fait une République;

(*) *Je suis très fâché d'être obligé de me défendre contre Mercator, qui m'a ataqué plusieurs fois & sans aucun sujet.*

Et pour n'être point partial
 Il met le Riche à l'hospital.
 Mais SOCRATE dira, que devient la Patrie
 Si cette idée est établie ?

L'ordre civil n'est plus, & ce partage égal
 Aux Petits come aux Grands feroit le plus fatal.

Que deviendroient les Arts, les talens, l'industrie ?
 D'operer pour autrui qui feroit la folie !

Oui, ce bien aparent feroit le plus grand mal.

Ah ! ne condannons point un utile mélange,
 Par lequel tout s'unit, se soutient & s'arange.

L'opulent est servi ; le Pauvre est foulagé :

Châcun garde son rang, & nul n'est trop chargé ;

L'habitude au travail nous le rend nécessaire :

Les talens cultivés nourrissent la misère.

Au Riche l'Indigent fera subordonné :

Par l'Être Souverain tout est bien ordonné.

Vouloir changer son plan feroit le plus grand crime ;

Ce feroit nous plonger dans un profond abime.

Chaque role est rempli ; l'on voit de toutes parts ,

Le comerce fleurir , & prospérer les Arts.

Il a subordonné tous les êtres divers.

De là nait la beauté qui brille en l'univers.

Le savoir instruit l'ignorance

Le Magistrat défend la timide innocence.

Une Société telle qu'un batiment

Doit à l'utilité joindre quelque ornement.

Il faut tacher d'unir le solide à la grace ;

Et le plus vil caillou peut y trouver sa place ,

Dans la Société le simple Laboureur

Y fert autant que le Docteur.

Le Prince a des sujets & son oeil les éclaire,
Et chaque Citoïen en lui trouve son Père.

L'équité dans l'Etat fait entendre sa voix ;

Aux aveugles mortels elle dicte ses Loix ;

Sa balance soutient cet heureux équilibre.

L'Etat sort du cahos , le Citoïen est libre ,

Et de son Souverain respectant le pouvoir ,

Il trouve son bonheur à faire son devoir.

Un plan d'égalité seroit impraticable ;

Heureusement , c'est une fable.

GRACCUS , pour l'établir fit en vain ses efforts ,

Le Sénat plus prudent arrêta ses transports ,

Et come ce projet étoit illégitime ,

Malgré ses Partisans il en fut la victime.

Aimons Dieu , le Prochain (*), tachons de faire
bien.

Voilà nôtre devoir ; tout le reste n'est rien.

Mais pourquoi réfuter cet injuste sistème ,

Qui se réfute de lui même ?

Oui , ce Discours sur le Droit naturel

N'a rien d'utile , de réel ;

(*) *L'amour du prochain ne consiste point à partager avec lui tous nos biens ; mais à le secourir dans ses besoins , à le soulager & à le consoler dans ses afflictions , à tacher de l'éclairer & de l'instruire , en le corrigeant avec douceur , de ses défauts & de ses erreurs.*

Arbitre des Mortels , & de la Providence

L'Auteur veut redresser l'ordre qu'elle dispense.

Jugeons de ses desseins par son plan général ;

Juger par des détails , c'est en juger fort mal.

Devant le tribunal d'une aveugle ignorance

Doit-on interroger la divine science ?

Dieu est l'Être tout bon , tout Puissant , tout Parfait ;

Pourroit-il se tromper dans tout ce qu'il a fait ?

Il ne permit jamais qu'un injuste artifice

Du bonheur général renversa l'édifice.

Dans ses divins projets tout est sublime & grand :

Il tire le bonheur d'un désordre aparent.

Et que font à ses yeux les honeurs , les richesses ,

Qu'un vil amas de petiteesses ?

Devant l'Être parfait , de gloire revêtu ,

Rien n'est beau , rien n'est grand que la seule vertu.

C'est ce que *Mercator* ne peut encor comprendre ,

Ou qu'il semble ignorer, mais qu'il devoit apprendre.

Doit-on lire un Ecrit avec un œil jaloux ?

Qu'importe s'il est bon , qu'il soit d'*Ulme* , ou de

VOUS.

Faut-il qu'un home droit abaisse son génie

A critiquer le vrai , qu'un Citoïen publie ?

Pourquoi de son prochain relever les défauts ?

L'envie est , selon moi , le plus amer des maux.

Animés d'un desir plus grand, plus légitime,

Aspirons des humains à mériter l'estime ;

Travaillons à l'envi pour un si digne prix ;

Et que de nos succès le public soit surpris.
 Pour qui conoit l'honneur & la solide gloire,
 Rien ne peut égaler une telle victoire.

G E N E V E J. B. T.

EPITRE à M.ⁱ J. B. T.

Sur les Mœurs du tems.

DES mœurs antiques & grossières,
 Nous avons fû nous coriger :
 Au triste bonheur de nos Pères,
 A succédé l'esprit leger ;
 Aux capitaux, le viager ;
 Aux mœurs succèdent les manières.
 La vertu n'est plus à nos yeux
 Qu'un fantome plus que gothique,
 Et pour l'amour patriotique,
 Vieille idole de nos Aïeux,
 Il n'est plus que dans la Chronique.
 Les vieux principes de pudeur
 Sont objets de plaifanterie ;
 La sagesse n'est que fadeur ;
 La décence pédanterie :
 L'esprit prend la place du cœur.
 C'est ainsi qu'un Corps politique
 S'use, vieillit, devient étique ;
 Le restaurer est ennuïeux :
 Fardons le ; ce fera le mieux.
 Rejettons la sagesse antique ;
 Et le ton de nos merveilleux
 Rajeunira la République.

* * * *

Toi dont les vers & la prose charmante,
 Nous plait, nous instruit, nous enchante;
 Plus estimable encor par ta noble candeur,
 Reçois T * * ce tribut de mon cœur,
 Ce monument de la plus tendre estime,
 Qu'un goût éclairé te confirme.



I M I T A T I O N

*De l'Ode XIX. du II Liv. d'HORACE, lue
 à la Séance de l'Académie des Sciences de Lion
 par Mr. le Chevalier de BORY.*

SUR des rochers solitaires,
 Tu chantois, Puissant BACHUS!
 Que mes sens furent émus,
 A l'aspect de tes mystères!
 Les Dieux des Eaux & des Bois,
 Le Satire, la Nayade,
 L'impétueuse Menade
 Se prosternoient à ta voix.
 O BACHUS, j'ai vû ta gloire!
 Si, de ma fidélité,
 Tu permets que la mémoire
 Passe à la postérité;
 Que le feu de tes Bachantes
 Etincèle dans mes vers.
 Viens redire à l'Univers,
 Les merveilles éclatantes
 De ton bras victorieux,
 Etendu sur la nature,
 Quand la naissante culture

De tes bourgeons précieux
 Eût ouvert à l'industrie,
 D'une nouvelle ambrosie,
 Les canaux délicieux.
 C'est du Thyrsé que sortirent
 Les raïons du miel divin :
 Tes Fontaines répandirent
 Des flots de lait & de vin.
 L'abondance sur tes traces
 Suivoit le char de la paix ;
 Et tandis que tu plaçois,
 De concert avec les Graces,
 Parmi les Astres brillans,
 ARIANE couronnée
 Des raïons étincelans,
 Dont VENUS l'avoit ornée,
 Tu tonois sur les ingrats.
 Tes vengeances mémorables,
 Contre les enfans coupables,
 D'ECHION & de DRIAS ;
 Leur suplice, leur trépas,
 Leurs Palais réduits en poudre,
 Tout aprit au genre-humain,
 Que le Thyrsé dans ta main,
 Est l'émule de la foudre.
 Ta voix brise l'Océan,
 Et les fleuves t'obéissent.
 Des climats de l'Eridan,
 Jusqu'aux mers de l'Indostan,
 Les rivages rétentissent
 De ta gloire & de tes jeux.
 La Thyade, avec audace,
 Franchit les monts de la Thrace,
 Dès qu'elle a senti tes feux ;
 Et dans ses courses légères,

Se joue avec les vipères ,
Qui couronnent ses cheveux.
Quand aux champs de Theffalie ,
Des Titans la race impie
Déracinoit Pélion ,
C'est ton courage invincible ,
Sous la forme d'un Lion ,
Qui domta le plus terrible.
Tu semblois , avant le cours
De tes brillantes conquêtes ,
N'être né que pour les fêtes ,
Les banquets & les amours :
Mais , dans ces combats célèbres ,
Où les les enfans criminels ,
De la terre & des ténèbres ,
Jusqu'aux trônes éternels
Portoient leurs drapeaux funèbres ,
L'heureux Maître des Destins
Voulut devoir à tes mains
Les honeurs de la victoire ,
Pour anoncer que son Fils
Seroit le Dieu de la gloire ,
Come il est le Dieu des ris.
Il étendit ton empire
Jusqu'aux gouffres où la mort ,
Au jour marqué par le sort
Engloutit ce qui respire.
Le flambeau du Dieu des cœurs
Dans ces routes meurtrières ,
Eclairoit tes pas vainqueurs :
L'enfer ouvrit ses barrières ;
Les trois langues de son chien
Careffoient ta main divine :
L'inflexible PROSERPINE
Détacha le noir lien ,

Dont EAQUE & RHADAMANTE
Enchainoient la tendre amante
Qui t'avoit doné le jour;
Et le Roi du sombre abîme,
Renonçant à sa victime,
La rendit à ton amour.

Le mot de l'Enigme du Mois dernier est
MOUCHETTES & celui du Logogriphe
ORANGE. On y trouve, Nage, Orage,
Rage, Or, Ange, Orge.



T A B L E.

T roisième Lettre d'un Protestant, employé dans la Mission pour convertir les Juifs	315
Essai sur le Bonheur	328
Réflexions sur la propriété & la communauté des biens	361
Lettre à Mr. M. D. M. à l'occasion des Ob- servations sur la Loi-Naturelle	395
Réponse à l'Auteur, qui a annoncé le Poème de la Mort d'Abel	402
Aux Editeurs à l'occasion du Jubilé de l'Uni- versité de Bâle	405
Conspiration d'Alphonse Cardinal de Sien- ne, contre le Pape Léon X.	413
Livres Nouveaux	416
Epître à M. de T... de quinquième de la communauté des b...	420
Epître à M. J. B. T. sur les mœurs du tems	426
imitation de l'Ode XIX du 2 Liv. d'Horace	427

